

Programme de Coordination Locale pour l'Enfance



2026-2030

Introduction

Le programme de Coordination Local pour l'Enfance (CLE) de la Ville de La Louvière, co-construit avec les membres de Commission Communale de l'Accueil (CCA), s'appuie sur l'analyse des besoins relevés auprès de parents, d'enfants, de directions scolaires et d'opérateurs Accueil Temps Libre.

Son objectif est de structurer l'offre d'accueil au sein de la commune afin d'apporter une réponse collective aux besoins identifiés lors de l'analyse des besoins.

Il encourage à la fois le développement des initiatives déjà existantes et la création de nouveaux projets, que ce soit par l'action d'un ou plusieurs opérateurs, ou encore à travers des collaborations et des partenariats.

Ce dossier se compose de plusieurs chapitres :

- un premier chapitre présentant la Ville de La Louvière, ses ressources financières ainsi que ses modalités de collaboration ;
- une deuxième chapitre consacré au recensement des opérateurs actifs et connus sur le territoire communal ;
- une troisième chapitre dédié à l'analyse des besoins;
- enfin, un dernier exposant l'évaluation de l'ancien Programme CLE et le nouveau Programme CLE 2026-2030.

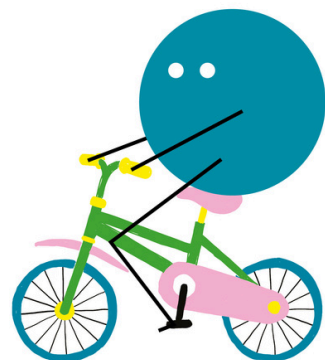
TABLER DES MATIÈRES

I	<u>PRÉSENTATION DE LA COMMUNE</u>	5
	Présentation du service ATL	6
	Ressources de la Ville	7-8
	Modalités de répartition des moyens communaux et publics	9
	Modalités de collaboration	10
	Modalités d'informations et PAD	11
II	<u>RELEVÉ DES OPÉRATEURS</u>	13
	Lieux d'accueil et soutien scolaire	14
	Mouvements d'animation et centres de vacances	15-16
	Activités culturelles	17
	Activités sportives	18-21
	Ecoles	22
III	<u>ANALYSE DES BESOINS EN MATIÈRE D'ACCUEIL DE L'ENFANT</u>	23
	Méthodologie de réalisation de l'analyse des besoins	24-25
	Partie 1 :	26
	A) Parents des enfants ordinaires	27-37
	B) Parents des enfants extraordinaires	28-40
	Partie 2 :	41
	A) Opérateurs	42-48
	B) Directions scolaires	48-53
	Partie 3 : Les enfants	53-58
	Conclusion de l'analyse	59
IV	<u>EVALUATION ANCIEN PROGRAMME CLE ETOBJECTIFS 2026-2031</u>	60
	Évaluation de l'ancien programme CLE	61-66
	Objectifs 2026-2031	67-79
	Conclusion	80
	Annexes	81

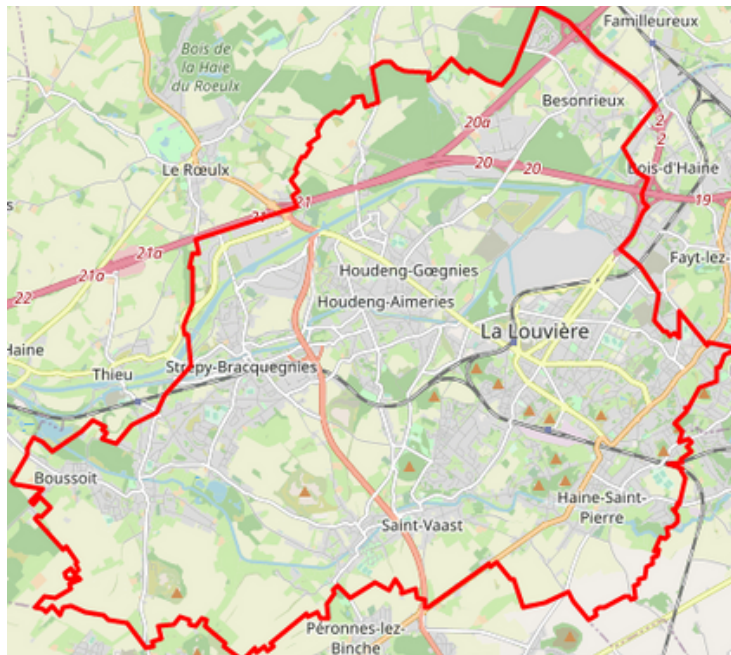


CHAPITRE I

Présentation générale



Présentation de la commune de La Louvière



Située en Wallonie, dans la province de Hainaut, La Louvière est une commune francophone de Belgique.

Depuis la fusion des communes en 1977, La Louvière regroupe dix anciennes entités – Boussoit, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Maurage, Saint-Vaast, Strépy-Bracquegnies, Besonriex, Trivières et La Louvière

Recensement démographique :

Elle s'étend sur environ 65 km² et compte quelque 81 948 habitants, ce qui en fait la troisième plus grande ville du Hainaut et la cinquième de Wallonie.

Enfants de 2,5 à 12 ans : 9448

Enfants de 0 à 18 ans : 17152

Attribution échevinale

Madame Laurence ZANCHETTA

Attributions: Qualité des services publics, simplification administrative, ville Numérique, communication, cohésion sociale, soutien aux associations, politique des quartiers, participation citoyenne et budgets participatifs, seniors, **extrascolaire**, plaines de jeux, politique d'intégration et d'égalité des chances, **jeunesse**, santé.

Présentation du service ATL

La coordination Accueil Temps Libre se compose de deux coordinatrices et a pour objectif d'assurer une offre d'accueil de qualité, accessible et cohérente pour tous les enfants de 2,5 à 12 ans sur le territoire communal.

Missions principales:

1. Coordination locale de l'accueil

- Élaborer et suivre le Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE), en collaboration avec la CCA et les opérateurs d'accueil (écoles, associations, etc.);
- Favoriser la concertation entre tous les acteurs impliqués dans l'accueil des enfants.

2. Soutien aux opérateurs d'accueil

- Accompagner les structures d'accueil (plaines de jeux, garderies, associations, etc.) dans :
 - leur reconnaissance et subventionnement par l'ONE,
 - le développement de projets pédagogiques,
 - l'amélioration de la qualité de l'accueil.

3. Planification et cohérence de l'offre

- Identifier les besoins des familles et les manques dans l'offre d'accueil sur le territoire;
- Veiller à la complémentarité entre les différentes structures et à une répartition équilibrée des offres (temps, lieux, âges).

4. Promotion et information

- Diffuser les informations sur les dispositifs et les lieux d'accueil disponibles;
- Favoriser la visibilité du secteur auprès des familles et du grand public.

5. Qualité de l'accueil

- Encourager la formation continue des accueillants;
- Promouvoir une approche éducative basée sur le bien-être, la participation et le respect du rythme des enfants.

Les coordinatrices :

Lucy Zammuto

26, rue Kéramis

7100 La Louvière

064/ 88 50 72

lzammuto@lalouviere.be

Naomi Prot

26, rue Kéramis

7100 La Louvière

064/ 77 39 16

nprot@lalouviere.be

Les ressources importantes de notre territoire :

Les infrastructures culturelles

- 4 bibliothèques communales réparties dans les anciennes communes,
- “Le Gazomètre”, bibliothèque et ludothèque,
- L’entre-ligne (pédagothèque),
- Théâtre communal “Central”,
- 5 musées : Musée Ianchelevici,
Centre de la Céramique Keramis,
Centre Daily Bul & Co,
Centre de la Gravure et de l’Image imprimée,
Musée de la Mine et du Développement durable de Bois-du-Luc,
- Centriissime : Maison du Tourisme du Centre.

Au niveau sportif :

- 5 halls sportifs,
- 3 complexes de tennis,
- 1 piste d’athlétisme,
- 1 terrain de hockey,
- 1 stade de foot,
- 6 terrains de football.

Les espaces vert répartis sur l’ensemble du territoire Louviérois

La Louvière

- Parc Warocqué, rue A. Warocqué
- Parc Gilson, rue de Bouvy
- Terril Sars Lonchamps, rue de Bonne Espérance
- Terril Saint-Hubert/Sainte-Marie, rue E. Anseele

Maurage

- Parc Jean-Pierre Hubert, rue de Boussoit

Strépy-Bracquegnies

- Parc de Strépy, rue Harmegnies
- Étangs de Strépy, rue des Étangs
- Parc Saint-Alphonse, rue Delsamme

Houdeng-Goegnies

- Parc du Cercle Horticole, chaussée Paul Houtart

Saint-Vaast

- Domaine de La Louve, Avenue Léopold 3
- Terril Albert 1er, Avenue Léopold 3
- Parc communal de Saint-Vaast, rue Omer Thiriar

Trivières

- Parc du Centenaire, rues Alliés

Haine-Saint-Pierre

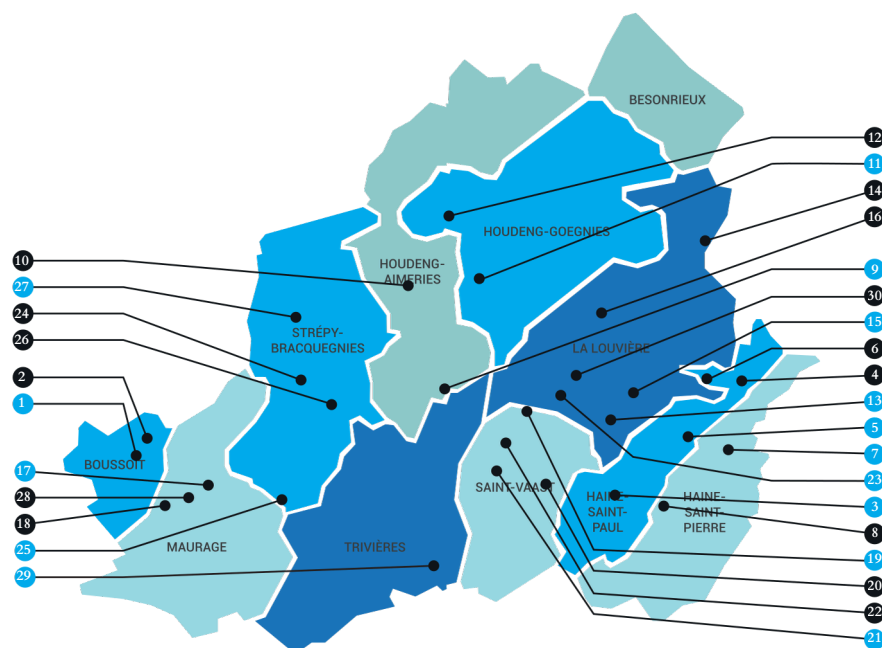
- Parc Hiard, rue Léon Hiard
- Terril Saint-Alexandre, rue des Verreries

Haine-Saint-Paul

- Parc Jean-Jaurès, Avenue de la Mutualité
- Terril Blanche Cavée, Place Caffet

Les aires de jeux et terrains multisports

1



- | | |
|--|--|
| 1 Zone récréative Saussez • rue Jean Saussez • Boussoit | 16 Terrain multisports Impasse du Cercleur • La Louvière |
| 2 Terrain multisports • rue de Thieu • Boussoit | 17 Terrain multisports • rue Evence Mairesse • Maurage |
| 3 Zone récréative • Terril Blanche Cavée • Haine-St-Paul | 18 Zone récréative • cité Edmond Leburton • Maurage |
| 4 Zone récréative Le Bouli • rue Ferrer • Haine-St-Paul | 19 Terrain multisports • cité Jardin • St-Vaast |
| 5 Zone récréative Parc Jean Jaurès • Haine-St-Paul | 20 Terrain multisports • rue Omer Thiriar • Parc de St-Vaast |
| 6 Zone récréative • cité Beau Site • Haine-St-Paul | 21 Zone récréative • Domaine de La Louve • St-Vaast |
| 7 Zone récréative • rue de la Poterie Monseu • Haine-St-Pierre | 22 Terrain de jeu • Place des Acacias • St-Vaast |
| 8 Zone récréative • cité Petit • Haine-St-Pierre | 23 Terrain de jeu • Place du Nouveau Monde • La Louvière |
| 9 Zone récréative Toubau • rue Saint-Patrice • Houdeng-Aimeries | 24 Zone récréative • Square Coffé • Strépy-Bracquegnies |
| 10 Terrain multisports • rue Mission Samoyède • Houdeng-Aimeries | 25 Zone récréative • Etangs de Strépy • Strépy-Bracquegnies |
| 11 Zone récréative Parc du Cercle Horticole • Houdeng-Goegnies | 26 Zone récréative • Parc St-Alphonse • Strépy-Bracquegnies |
| 12 Zone récréative • rue du Trieu Pauquet • Houdeng-Goegnies | 27 Terrain de mini-foot • rue Duriaux • Strépy-Bracquegnies |
| 13 Zone récréative • rue Mitant des Camps • La Louvière | 28 Zone récréative • cité du Parc • Maurage |
| 14 Terrain multisports • La Croyère rue des Mésanges • La Louvière | 29 Terrain multisports • rue du Champ Ste-Anne • Trivières |
| 15 Zone récréative • Square Magritte • La Louvière | 30 Terrain multisports du Bocage • rue Edouard Anseele • La Louvière |

Modalités de répartition des moyens communaux et publics

Les moyens communaux et publics sont répartis comme suit :

- Le budget alloué par la ville à la coordination ATL est de **9500 €** de frais de fonctionnement avec un apport supplémentaire nécessaire à l'édition du guide extrascolaire (**13 000 €** supplémentaires ajoutés au budget coordination ATL) ou à la réalisation d'évènements tels que la journée ATL (**25 000 €** supplémentaires ajoutés au budget coordination ATL)
- Le budget alloué par la ville aux Centres de Vacances est de :
 - **195 000 €** en frais de personnel
 - **40 000 €** en frais de fonctionnement
 - **8 100 €** en frais de transports

La Ville de La Louvière intervient pour l'ensemble des services proposés par les opérateurs extrascolaires suivants :

- Centre louviérois de l'Accueil de l'enfance « Les Joyeux Turlutins » : subside communal de **203 127 €** pour 2025;
- Pirouline Pause-Cartable : subside communal de **5 578 €** pour 2025;
- Latitude Jeunes : subside communal de **2 500 €** pour 2025;
- Des locaux communaux sont octroyés gratuitement aux opérateurs extrascolaires qui sont agréés par l'ONE;
- Une réduction de 50 % est octroyée aux opérateurs extrascolaires dont le siège social est sur La Louvière.

Modalités de collaboration entre les opérateurs de l'accueil et la coordination Accueil Temps Libre:

Différentes collaborations sont établies au sein de la Ville permettant de développer des partenariats :

– La Commission Communale de l'Accueil, les coordinatrices ATL et la Présidente de la CCA permettent aux opérateurs de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de se concerter et voir même de développer des partenariats.

Exemples :

- mise en place de la journée ATL,
 - facilités dans la diffusion de la promotion d'activités extrascolaires,
 - échanges d'informations utiles à la mise en place de projets,
 - collaboration dans la proposition d'initiations sportives gratuites organisées par les clubs sportifs louviérois,
 - mise en contact d'opérateurs extrascolaires avec des services spécifiques comme le service "Les Coccinelles" (soutien lors de l'accueil d'enfants extraordinaires).
- Le guide extrascolaire, édité tous les 2 ans et distribué en fin d'année scolaire dans l'ensemble des écoles maternelles et primaires, répertorie l'ensemble des opérateurs extrascolaires. Cette action permet un contact régulier avec chaque opérateur.
- Le site ATL de La Ville est régulièrement mis à jour en portant une attention particulière à la présence ou l'absence d'opérateurs ATL.
- Un partenariat entre l'enseignement, la coordination ATL et les opérateurs Accueil Temps Libre s'effectue via la promotion de stages en veille de congés scolaires. Un contact est pris, en amont de chaque période de vacances scolaires, avec l'ensemble des opérateurs Accueil Temps Libres. Le site ATL est également mis à jour.
- L'organisation de la journée ATL a favorisé le réseautage entre opérateurs Accueil Temps Libre et le développement de nouveaux projets de stage (ex. : le point d'eau avec le centre de la gravure et de l'image imprimée...).
- Un espace d'échange d'informations professionnelles réservé aux opérateurs Accueil Temps Libre sur le site ATL permet d'échanger des informations destinées aux professionnels de l'accueil (ONE, groupes de travail, plateformes 3-2-1 enfance, une graine pour grandir...)
- Les écoles de devoirs mutualisent leurs forces pour réduire les frais d'activités et permettent aux enfants des différentes écoles de devoirs de se rencontrer en favorisant la mixité des enfants.
- Un partenariat entre les opérateurs Accueil Temps Libre de quartier et les associations s'organise afin de réaliser des projets communs de quartier (la journée des Lutins, Maurage en fête...).
- Divers opérateurs Accueil Temps Libre collaborent au projet des centres de vacances via des initiations, des visites de musée...

Modalités d'informations au public

- Une fiche récapitulative reprenant les différents stages disponibles à la veille des vacances scolaires est envoyée aux différentes directions scolaires afin d'aider les parents qui seraient en recherche d'un accueil extrascolaire. Cette fiche est également accessible via le site ATL de la Ville.
- Le guide extrascolaire distribué à tous les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de toute l'entité, et ce tous réseaux confondus.
- Le site ATL de la Ville de La Louvière actif depuis 2024

Partenariats Automne-Détente (PAD)

Aucun PAD n'a été organisé même si l'information a été proposée en CCA et via mail à l'ensemble des opérateurs extrascolaires.



CHAPITRE II

Relevé des opérateurs



Relevé des opérateurs



Avec 100 opérateurs d'accueil actifs identifiés sur l'ensemble du territoire louviérois, l'offre extrascolaire se veut riche et diversifiée.

Afin d'identifier clairement les différents types d'accueil, nous les avons classés en plusieurs catégories :

- >Lieux d'accueil et soutien scolaire,
- >Mouvement d'animation et centres de vacances,
- >Activités Culturelles,
- >Activités sportives,
- >Ecoles organisant un accueil extrascolaire.

Il est à préciser que certains opérateurs se retrouveront identifiés plusieurs fois puisque leur offre d'activités est multiple.

A.Lieux d'accueil et soutien scolaire

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
LES JOYEUX TURLUTINS	●	●	
LES P'TITS CÂLINS	●	●	
PIROULINE PAUSE CARTABLE	●	●	●
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE		●	
MAISONS CITOYENNES		●	
ECOLE DE DEVOIRS D'UTOPIE ASBL		●	
LES LOUPIOTS D' ABELVILLE		●	
LES PETITS INSPIRES		●	



B.Mouvement d'animation et centre de vacances

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
MAISONS CYTOYENNES “ ATELIERS JEUNESSE”		●	●
CENTRES DE VACANCES	●	●	●
OCARINA HAINAUT ORIENTAL	●	●	●
ASBL LATITUDE JEUNES DU CENTRE, CHARLEROI ET SOIGNIES	●	●	
DYNARYTHMIQUE	●	●	
HAMILTON ACADEMY ASBL	●	●	●
ASBL “ LES MINIS CURIEUX”	●	●	
MAISON DE LA LAÏCITÉ DE LA LOUVIÈRE		●	●
ASBL CÔTÉ SPORT	●	●	●
LOUPI AVENTURE ASBL	●	●	●
BALLE AU CENTRE ASBL	●	●	●
LA FABRIQUE À SOUVENIR ASBL	●	●	
L'ATELIER DES RÊVES	●	●	●
LES PATROS DE BOIS-DU-LUC	●	●	
LE PATRO SAINTE-AGNÈS	●	●	

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
PATRO DON BOSCO SIMON MOREAU		●	
GUIDES CATHOLIQUES DE BELGIQUE	●	●	
7ÈME UNITÉ BRUNEHault TERRILS OUEST LES SCOUTS		●	
L'UNITÉ SCOUTE NOTRE-DAME DE JOLIMONT		●	●
LA 221ÈME UNITÉ "PAUL BRANCART" DES SCOUTS ET GUIDES PLURALIOSTES DE LA LOUVIÈRE	●	●	●
PATRO DU VAL D'HAINE	●	●	



C. Activités Culturelles

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
LE CONSERVATION DE MUSIQUE DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE LA LOUVIÈRE	●	●	
ACADÉMIE DE MUSIQUE ET DES ARTS DE LA PAROLE RENÉ LOUTHE	●	●	
LE CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ, LES "ATELIERS LA TÊTE EN L'AIR"	●	●	●
BROCK'N'ROLL	●	●	
SOUFFLE D'INSPIRATION	●	●	
ÉCOLE DE TAMBOUR D'HOUDENG	●	●	
LE MILL MUSÉE IANCHELEVICI LA LOUVIÈRE	●	●	●
KERAMIS CENTRE DE LA CÉRAMIQUE	●	●	●
MUSÉE DE LA MINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	●	●	
LE CENTRE DE LA GRAVURE ET DE L'IMAGE IMPRIMÉE	●	●	●
LE RÉSEAU LOUVIÉROIS DE LECTURE PUBLIQUE	●	●	●

D.Activités sportives

La Maison du Sport coordonne l'ensemble des 61 clubs sportifs ouverts aux enfants moins de 12 ans.

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
JUDO CLUB LOUVIÉROIS		●	
JUDO CLUB 2 HAINE	●	●	●
JUDO CLUB HOUDENG	●	●	●
ROYAL JUDO CLUB STREPY BRACQUEGNIES	●	●	
AMICALE JUDO CLUB LOUVIÉROIS	●	●	
JUDO IPPON LA LOUVIÈRE		●	●
KARATÉ CLUB 2 HAINE		●	
KARATÉ CLUB LA LOUVIÈRE		●	
KARATÉ CLUB MAURAGE		●	
KARATÉ MITSUMINE TEAL LA LOUVIERE	●	●	●
KUNG-FU CHANG	●	●	
TAI-DO CLUB TRIVIÈRE	●	●	●
TAI-JIU-KEN ECOLE TEAM DENIS FIGHT	●	●	
TAE KWON DO COREA CLUB LA LOUVIERE	●	●	
KICK BOXING TEAM SIMILIA	●	●	

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
ADT DANSE	●	●	
FUSION'ART CENTER CENTRE DE FORMATION DE DANSE		●	
ELLEN PORT ÉCOLE DE DANSE	●	●	
CENTRE DE DANSE STUDIO FEELING	●	●	
ESPACE DANSE LASSAUVAGEUX PEDROS	●	●	
DANCE IN PROGRESS	●	●	●
GYM DANSE APLL	●	●	●
COTÉ DANSE ASBL	●	●	●
PONEY CLUB DE BESONRIEUX	●	●	
ECURIE DU RAZET	●	●	
CLUB D'ESCALADE " LE HUIT"		●	
RAAL LA LOUVIERE	●	●	
BRACQUEGNIES SPORTS	●	●	
RFC MAURAGE	●	●	●
RFC HOUDINOIS	●	●	
CO TRIVIÈRE	●	●	
RSC LA LOUVIERE	●	●	●

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
BALLE AU CENTR ASBL	●	●	●
ALL STARS LA LOUVIERE	●	●	●
AG JUNIOR	●	●	●
CERCLE ROYAL DE GYMNASTIQUE SANTÉ-FORCE	●	●	●
ASBL GYMDANSE APLL	●	●	●
ROYAL HOCKEY CLUB	●	●	
CLUB DE KAYAK DE THIEU		●	
AQUADEMY : ÉCOLE DE NATATION	●	●	
ENTENTE DES NAGEURS LOUVIEROIS	●	●	●
NATATION ARTISTIQUE		●	
ECOLE DE PÊCHE		●	●
ATHLANTIDE		●	
CALYPSO LA LOUVIERE		●	
CHASA ASBL		●	
ROYAL TENNIS CLUB LOUVIEROIS	●	●	
ROYAL TENNIS CLUB HOUDENG	●	●	●

Nom de l'opérateur	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Inclusion
S"Cube ACADEMY	●	●	
LE ROYAL PALETTE MAURAGEOISE		●	
TTC WOLF SCHOOL		●	●
CLUB DE TENNIS DE TABLE HOUDENG		●	●
ATHLETIC SPORT DU CENTRE	●	●	●
WINGS ASBL		●	
R.A.D.S CERCLE DE VOLLEY BALL		●	
VTTCEC		●	
ENL WATERLOO	●	●	
BADMINTON CLUB LOUVIÉROIS		●	
BC AMLL (BASKET CLUB ART ET MÉTIERS DE LA LOUVIERE)	●	●	
CROSSFIT KIDS/TEENS		●	
KOREA CLUB HOUDENG	●	●	●

E.Les écoles

Réseau de l'enseignement :

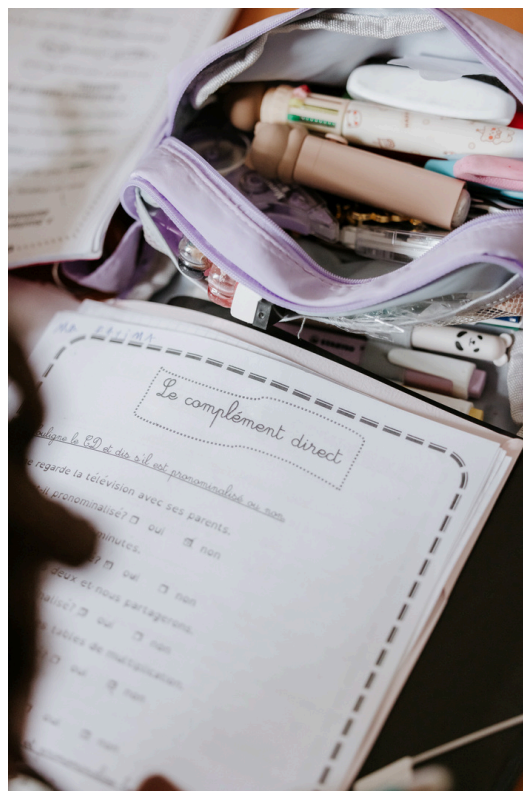
- EFC CENTRE
- EFC BAUME
- EFC BOCAGE
- ECF BRIQUETERIES
- EFC TRIVIÈRES
- EFC BESONRIEUX
- EFC CENTRE BRACQUEGNIES
- EFC DURIAUX BRACQUEGNIES
- EFC NIVELLE BRACQUEGNIES
- EFC CANADIEN BRACQUEGNIES
- EFC MAURAGE
- EFC DE STREPY-BOUSSOIT
- EFC VALENTIN
- EFC ABATTOIR
- EFC CHAUSSÉE
- EFC CAFFET
- EFC ROBERT FRANCOIS
- EFC JOLIMONT
- EFC D'HAINE-SAINT-PAUL

RESEAU D'ENSEIGNEMENT LIBRE :

- LIBRE SAINT-ANTHOINE
- LIBRE CHAVÉE
- INSTITUT DES FILLES DE MARIE A
- INSTITUT DES FILLES DE MARIE B
- INSTITUT SAINT-JOSEPH
- LIBRE DE SAINT-VAAST
- SOLEIL LEVANT
- ETIENNELLE
- LIBRE SAINT-DONAT
- LIBRE SAINTE-MARIE HOUDENG
- LLIBRE BOIS-DU-LUC
- LIBRE SAINT-MARIE HAIN-SAINT-PAUL

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES :

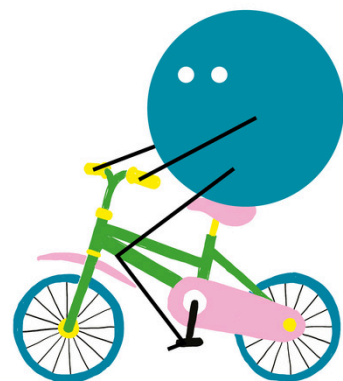
- ATHENEE ROYAL DE LA LOUVIERE





CHAPITRE III

Etat des lieux et analyse des besoins



Méthodologie de l'état des lieux

L'état des lieux a permis de recueillir et d'analyser une série de données qualitatives et quantitatives, indispensables pour identifier les besoins et les réalités locales en matière d'accueil extrascolaire.

Il s'appuie sur les avis croisés de plusieurs acteurs clés : les parents, y compris ceux d'enfants porteurs de handicap, les enfants eux-mêmes, les opérateurs extrascolaires ainsi que les directions scolaires.

Dans le cadre de cet état des lieux, une attention particulière a été portée à la situation des enfants fréquentant une école spécialisée ou ayant des besoins extraordinaires.

Un questionnaire spécifique a été adressé aux parents concernés, afin de recueillir des informations précises sur l'accueil du mercredi après-midi ainsi que sur l'accueil du matin et du soir.

Cette initiative répondait à la nécessité de prendre en compte les enfants porteurs d'un handicap léger ou lourd. Il paraissait donc essentiel, pour l'ATL, d'objectiver ces besoins afin de mieux évaluer l'offre existante et d'identifier les éventuels manques.

L'importance de ce dossier réside dans sa fonction de diagnostic : il constitue un outil d'analyse stratégique permettant de mieux comprendre les attentes des familles, les difficultés rencontrées sur le terrain, les ressources disponibles et les éventuelles lacunes à combler.

Cette analyse a permis d'identifier les besoins importants afin de mettre en place des objectifs clairs et précis pour une durée de 5 ans .

Les parents

Le recueil de la parole des parents a constitué une étape majeure.

Un total de 1 084 parents se sont exprimés via un questionnaire, proposé à la fois en version papier et en ligne.

Au total, 8 000 questionnaires papier ont été diffusés dans les écoles maternelles et primaires de l'entité louviéroise, tous réseaux confondus. Les parents pouvaient répondre de deux manières :

- en ligne, via un QR code ou l'e-guichet de la Ville,
- sur support papier, à retourner par l'intermédiaire de l'école, par courrier postal ou par e-mail.

Cette diversité de modalités visait à maximiser l'accessibilité et le taux de réponse.

Une attention particulière a également été portée aux parents d'enfants à besoins spécifiques, afin de mieux comprendre leurs attentes en matière d'accueil extrascolaire.

Les enfants

La parole des enfants a été recueillie à travers l'outil ludique My Road, spécialement conçu pour faciliter l'expression des perceptions et ressentis des plus jeunes.

Au total, 35 enfants ont été interviewés dans des contextes représentatifs de leur quotidien :

- un centre de vacances,
- un accueil du mercredi après-midi au sein d'une maison citoyenne,
- deux accueils de fin de journée dans des écoles primaires.

Les opérateurs

Le recueil de l'avis des professionnels et des structures d'accueil extrascolaire s'est déroulé en deux volets.

- Directions scolaires : 19 directions d'écoles maternelles et primaires (réseaux libre, communal, et une école spécialisée) ont été consultées via des entretiens téléphoniques, des entrevues en présentiel et un questionnaire en ligne (Google Forms).
- Opérateurs extrascolaires : deux structures agréées par l'ONE ont participé à des entretiens téléphoniques approfondis, et 29 opérateurs extrascolaires ont répondu à un questionnaire en ligne.

Ces échanges ont permis d'obtenir une vision complète des réalités de terrain, des pratiques et des besoins exprimés par les professionnels de l'accueil.

PARTIE 1



LES PARENTS

- A) PARENTS DES ENFANTS ORDINAIRES
- B) PARENTS DES ENFANTS EXTRAORDINAIRES



A) Parents des enfants ordinaires

Combien de parents ont répondu à la consultation?

1084 parents

Par quelle.s méthode.s ?

- ☐ Entretiens individuels
- ☐ Discussion en groupe
- ☒ Questionnaire

1) Quelles sont les principales difficultés ou manques rencontrés par les parents interrogés en matière de qualité de l'information ?

L'information est une thématique à améliorer pour 24% des parents répondants, en effet celle-ci serait l'une des raisons pour lesquelles des parents n'inscriraient pas leur enfant dans une activité extrascolaire.

Les parents ont exprimé plusieurs pistes d'amélioration afin de rendre l'information extrascolaire plus accessible, claire et utile:

- **Contenu de l'information et compréhension des messages:**

Ils souhaitent une interface de recherche plus intuitive, permettant de filtrer les activités proposées selon l'âge de l'enfant, la catégorie d'activité (stage, sport, etc.) et la disponibilité des places restantes.

Une demande récurrente concerne la transparence des informations pratiques : les familles aimeraient connaître à l'avance si une activité est reconnue par l'ONE afin de pouvoir bénéficier d'un éventuel remboursement. De même, des précisions sur le personnel encadrant et les lieux d'accueil seraient très appréciées.

Afin de mieux faire connaître le service ATL de la ville, plusieurs parents suggèrent la création d'une capsule vidéo explicative. Ils sont également demandeurs d'informations claires sur les aides financières disponibles, telles que les chèques sport, pour alléger le coût des inscriptions.

Enfin, une meilleure visibilité des événements tels que les portes ouvertes des opérateurs, ainsi qu'une communication anticipée et centralisée des dates et modalités d'inscription aux centres de vacances, permettrait aux familles d'organiser plus sereinement les temps hors scolaire.

- **Canaux de diffusion de l'information:**

Les parents expriment le besoin d'une information claire, centralisée et accessible via plusieurs canaux. Le site internet de la ville est identifié comme un point central idéal, notamment s'il intègre une section dédiée à l'extrascolaire.

Les réseaux sociaux sont perçus comme un moyen efficace pour diffuser rapidement les actualités, les rappels ou les dates importantes. Certains parents suggèrent également l'envoi de newsletters ou de courriels ciblés, adaptés à l'âge des enfants ou aux besoins des familles.

Enfin, des supports physiques comme des affiches dans les écoles, crèches ou lieux fréquentés par les familles, ainsi que des brochures imprimées distribuées lors d'événements ou via les établissements scolaires, sont également recommandés pour toucher un public plus large.

- **Moments de diffusion de l'information:**

Les parents soulignent l'importance de recevoir les informations extrascolaires en temps utile. Ils suggèrent la diffusion d'un QR code en début d'année scolaire, ainsi qu'un catalogue d'activités, des folders ou des mails explicatifs dès la rentrée. Ils souhaitent également être informés en amont des vacances scolaires, et lors des réunions de parents, idéalement organisées en début et en milieu d'année à des horaires compatibles avec les contraintes professionnelles. L'organisation d'une journée ATL deux fois par an est également proposée pour renforcer la visibilité des offres. Les parents recommandent l'usage combiné de plusieurs supports de communication (site internet, papier, réseaux sociaux, radio...). Une attention particulière devrait être portée aux nouvelles familles, parfois peu familières avec la langue ou les canaux d'information, afin de garantir un accès équitable aux activités extrascolaires dès leur arrivée sur le territoire.

2) Quelles sont les principales difficultés ou manques rencontrés par les parents interrogés en matière d'horaire proposé ?

En règle générale, concilier l'horaire professionnel et celui des activités extrascolaires (activités et accueil école) représente une difficulté pour 10,8% des parents. Cette préoccupation est également un critère de choix dans la non- fréquentation d'activités extrascolaires par les enfants.

- **Avant l'école**

L'horaire d'accueil des enfants à l'école devrait être adapté à l'horaire de travail des parents. Les parents souhaiteraient que l'accueil des enfants puisse être organisé à l'école entre 6h30 et 7h. Cette proposition est motivée par l'inadéquation entre les horaires de l'accueil extrascolaire, ceux des parents qui travaillent et ceux des transports en commun qu'ils utilisent. En effet, pour une minorité d'entre eux, une difficulté apparaît pour les familles dont le parent est obligé de se déplacer en transport en commun dès 5h.

“Les crèches et les écoles ouvrent minimum à 6h30 du matin... horaire pas adapté par rapport aux parents qui travaillent. Comment fait-on si on prend le bus de 5h du matin ? Une personne est obligée d'arrêter de travailler. Puis sanction au Forem et rayée du chômage, donc double pénalité.”

- **Après l'école**

Les parents expriment des difficultés liées aux horaires de l'accueil en fin de journée à l'école, aux plages horaires proposées par les opérateurs extrascolaires et à l'inadéquation entre ces horaires et le rythme naturel des enfants.

L'heure de fin des garderies scolaires, souvent fixée à 17h30, est jugée trop juste pour de nombreuses familles.

Les activités extrascolaires proposées en dehors de l'école posent aussi problème, en raison de leur incompatibilité avec les horaires de travail des parents :

« Ma fille voulait faire de la danse, mais l'horaire n'était pas en dehors de mes heures de travail. »

« Difficile à combiner avec le travail = course ! pour le conservatoire. »

« Impossible de cumuler musique et sport quand on travaille. »

À cela s'ajoute une inadéquation avec le rythme des enfants, notamment pour les plus jeunes : « *La danse à 14 h le samedi, c'est en plein pendant la sieste de ma fille de 3 ans.* »

Pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, plusieurs solutions concrètes ont été proposées :

- Élargir les horaires de fermeture des garderies scolaires, idéalement jusqu'à 18h, voire 18h 30 ;
- Intégrer des activités extrascolaires au sein même de l'école, pour limiter les déplacements ;
- Mettre en place un système de transport entre l'école et les opérateurs extrascolaires ;
- Adapter les horaires des activités extrascolaires, en évitant celles qui commencent trop tôt dans l'après-midi.

- **Mercredi après-midi**

Les parents expriment un besoin fort d'adaptation du temps d'accueil du mercredi après-midi pour mieux concilier vie professionnelle et organisation familiale.

Ils demandent en priorité que l'accueil du mercredi soit aligné sur les horaires des autres jours de la semaine, au moins jusqu'à 17h15, avec des activités extrascolaires organisées directement dans les écoles. Cela permettrait aux enfants de rester dans un cadre connu, sans devoir être récupérés à la mi-journée. Plusieurs parents soulignent l'intérêt de proposer des activités variées (danse, musique, arts, sport...) sur place, plutôt qu'un simple temps de garderie.

Par ailleurs, les horaires actuels, souvent centrés sur le début d'après-midi, ne conviennent pas aux parents qui travaillent à temps plein. Ils demandent des horaires élargis, jusqu'en fin de journée, et une meilleure accessibilité des structures d'accueil, à l'image de dispositifs comme Pirouline ou Pause-Cartable.

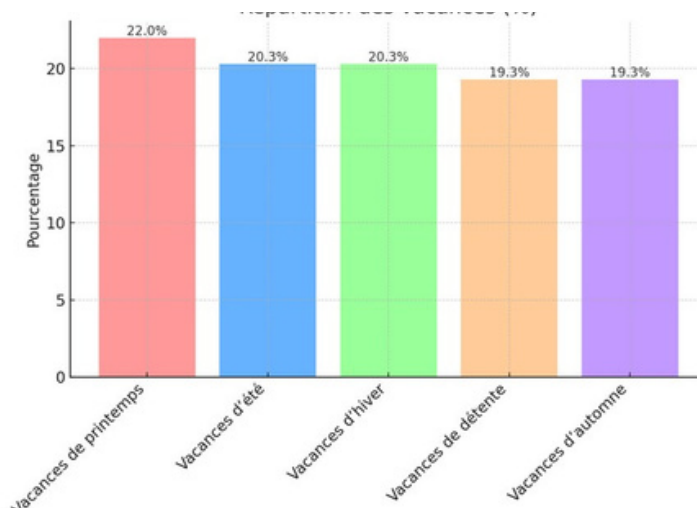
En résumé, les attentes portent sur :

- Un accueil prolongé jusqu'à 17h15 ou plus,
- Des activités périscolaires sur le lieu scolaire,

Une meilleure adaptation aux horaires des parents qui travaillent, notamment à temps plein.

- **Durant les petites vacances et les vacances d'été**

Le pourcentage des parents éprouvant des difficultés pour les diverses périodes de vacances est le suivant:



Les vacances de printemps apparaissent pour les parents comme les plus problématiques (22 %), même si l'écart entre les différentes périodes de congés scolaires est très minime.

La difficulté exprimée concerne l'inadaptation des horaires et des garderies. En effet, le début tardif des activités ou des stages complique l'organisation des parents."

« Lors des stages de vacances, les garderies proposées avant et après le temps de stage ne sont pas du tout adaptées à quelqu'un qui travaille, et pourtant j'ai un horaire 8 h-17 h. »

« Parfois, on ne sait pas mettre les enfants en stage, car garderie à partir de 8 h, et quand on travaille, plutôt impossible (sauf Pirouline) »

« La semaine avant la reprise de l'école durant les grandes vacances, pas d'activités, ce qui est compliqué, car les parents, souvent, travaillent. »

« Les horaires adaptés jouent un rôle important dans le choix de l'activité pour une famille monoparentale qui habite en dehors de l'entité et qui travaille. »

Pistes d'amélioration pour mieux concilier vie professionnelle et familiale proposées par les parents :

- Adapter les horaires des activités aux plages des garderies scolaires, avec des accueils dès 6h30 ou 7h le matin, et jusqu'à 17h30 le soir;
- Regrouper les activités pour les fratries sur un même lieu et aux mêmes horaires pour faciliter la logistique familiale;
- Augmenter l'offre d'activités, notamment pendant les vacances de printemps et de Noël, en particulier dans les centres de vacances.

- **Journées pédagogiques**

Durant la période scolaire, 27,8 % des parents éprouveraient des difficultés à organiser l'accueil de leur enfant lors des journées pédagogiques.

3) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'organisation de l'accueil des enfants au niveau des espaces intérieurs ?

10% des parents expriment une insatisfaction par rapport à la qualité des locaux.

Les préoccupations exprimées par les parents concernent 3 thématiques :

a) **Propreté et salubrité des locaux :**

- Renforcer l'entretien des locaux et sanitaires:

Des remarques fréquentes concernent la saleté des locaux, notamment des toilettes : manque de papier, de savon, de poubelles, et absence d'entretien régulier.

- Améliorer le confort thermique:

Des locaux mal chauffés, en particulier en hiver, rendent l'accueil inconfortable pour les enfants.

- Rénover les installations sanitaires et vestiaires:

Les douches et vestiaires dans les complexes sportifs sont jugés défectueux et peu entretenus.

- Lutter contre la vétusté des bâtiments

Plusieurs infrastructures (patinoire, salle de danse, vestiaires, etc.) nécessitent une rénovation ou un rafraîchissement.

b) **Aménagement**

- Adapter les espaces d'accueil aux différents besoins des enfants:

Créer des zones différenciées (repos, jeu, défoulement) en garderie et en accueil périscolaire.

« peu d'aménagement pour répondre aux besoins des enfants, en garderie, après l'école : espace "défoulement" ; espace "ludique" ; espace calme reposant , problème des toilettes »

- Prévoir des vestiaires adaptés aux activités spécifiques.

Notamment pour la danse, avec un accès pratique et dédié.

- Rendre les locaux accessibles aux enfants en situation de handicap

c) **Sécurité** Certains lieux (académie, conservatoire) sont perçus comme peu sécurisants en raison d'une mauvaise organisation, d'une forte affluence et d'un manque de contrôle des accès.

4) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'organisation de l'accueil des enfants au niveau des espaces extérieurs ?

10,3% des parents expriment une insatisfaction par rapport aux espaces extérieurs.
Les préoccupations exprimées par les parents concernent 3 thématiques :

a) Propreté

Des remarques ont été émises concernant le manque d'entretien aux abords de certaines activités extrascolaires. Par exemple, la présence de cendriers non vidés autour d'un site sportif a été signalée comme un signe de négligence.

b) Aménagement

- Cours de récréation:

Les cours sont souvent jugées vétustes, peu sécurisées et mal entretenues. Les revêtements actuels (asphalte, trous, flaques) favorisent les chutes et les blessures. Il est également suggéré d'introduire plus d'éléments naturels, de renouveler les revêtements, et de fournir du matériel de jeu adapté.

- Espaces de temps libre adaptés à la météo:

Les parents déplorent l'absence de solutions de repli par mauvais temps, notamment lors des garderies. Il est souhaité que les enfants puissent accéder à des espaces intérieurs comme des salles de sport, classes ou réfectoires.

- Espaces propices aux rencontres entre enfants:

Un manque d'espaces extérieurs adaptés autour de certains complexes sportifs et lieux d'activités est mentionné. Les parents souhaitent des aménagements favorisant les interactions sociales entre jeunes.

- Accessibilité et parkings:

Plusieurs remarques pointent un manque de parkings ou des espaces extérieurs inadaptés à l'affluence des lieux, comme au conservatoire.

c) Sécurité

- Sécurité dans les cours de récréation:

Outre leur mauvais état, les cours sont parfois jugées dangereuses, avec des revêtements inadaptés.

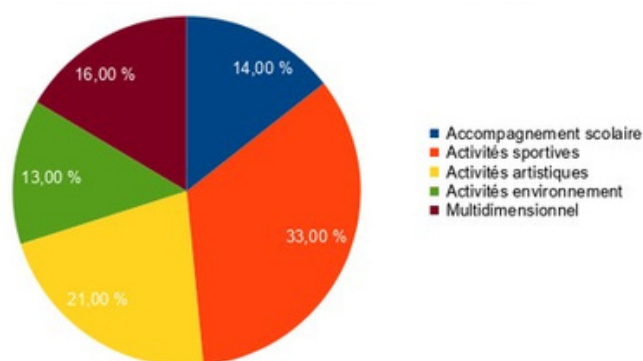
- Environnement naturel autour des lieux d'accueil:

Certains espaces à proximité des lieux d'accueil présentent des risques potentiels, comme des terrils non sécurisés (ex. au Patro du Val d'Haine).

- Parcs publics et aires de jeux:

Les parents soulignent le manque d'équipements de jeux en bon état dans les parcs de la ville et la nécessité d'un meilleur entretien, notamment à Haine-St-Pierre. Des horaires plus larges et des zones adaptées aux enfants sont également demandés. « Les jeux sont abîmés, les espaces mal entretenus. »

5) Quelles sont la ou les catégories d'accueil ou d'activités extrascolaires qui pourraient être plus développées sur la commune de La Louvière ?



a) **Activités multidimensionnelles encadrées : une partie des parents (16 %) exprime le besoin de les renforcer.**

Cela se traduit par plusieurs axes de développement :

- Des activités adaptées aux enfants de plus de 10 ans, en particulier dans les structures extrascolaires proposant une approche multidimensionnelle;
- Le soutien aux mouvements de jeunesse (ex. Patro) en tant que vecteurs d'engagement et de socialisation;
- La gratuité des garderies scolaires, pour alléger la charge financière sur les familles ;
- L'organisation d'accueils agréés durant le mois d'août, période souvent difficile à couvrir pour les parents actifs;
- La mise en place de garderies dans les écoles spécialisées, afin d'assurer une offre inclusive ;
- Des activités sportives et ludiques dans les écoles, organisées après les heures de classe grâce à l'utilisation des infrastructures comme les salles de sport ;
- L'augmentation du nombre de places disponibles dans les centres et structures d'accueil ;
- Un accueil pendant les grèves et journées pédagogiques, afin d'éviter les ruptures dans l'organisation familiale;
- Des activités le mercredi après-midi directement à l'école, telles que danse, musique ou arts plastiques;
- La création de structures d'accueil de proximité dans les quartiers, pour limiter les déplacements;
- Des garderies accessibles dès 6h30 le matin, pour s'adapter aux horaires professionnels contraignants;
- L'ouverture de centres de vacances pendant toutes les périodes de congé scolaire, y compris à l'école St-Ghislain.

b) Accompagnement à la scolarité : un besoin exprimé par 14 % des parents

Les parents souhaitent un renforcement de l'accompagnement scolaire, en particulier sous forme de soutien aux devoirs dans les écoles ou via des écoles de devoirs, pour aider les enfants en difficulté ou dont les parents rentrent tard.

Ils expriment aussi le besoin de proposer des activités pédagogiques complémentaires après l'école, telles que :

- l'apprentissage des langues,
- des activités scientifiques,
- des initiations au numérique (robotique, codage),
- et des ateliers de prévention (premiers secours, sécurité à vélo, gestion des émotions).

Ces activités visent à renforcer les apprentissages tout en diversifiant les compétences des enfants.

c) Activités sportives (33 % des parents)

Les attentes concernent :

- Le développement d'activités sportives dès 2,5 – 3 ans, plus variées que la psychomotricité;
- Une offre plus inclusive encourageant la mixité dans les disciplines sportives (ex. danse pour les garçons, sports collectifs féminins);
- Une augmentation des places dans les disciplines très demandées (natation, gymnastique);
- La mise en place d'activités sportives le mercredi après-midi et au sein des écoles, via l'utilisation des salles de gymnastique après 15h;
- Une plus grande diversité de sports : danse moderne ou afro, self-défense, équitation, rugby, patinoire, yoga, judo, tennis, karting, parkour, VTT, badminton, etc.

d) Activités artistiques, culturelles et créatives (21 % des parents)

Les familles demandent :

- Davantage d'activités artistiques pour les enfants de 2,5 à 7 ans, notamment dans les écoles ou en lien avec les académies;
- Des ateliers d'art plastique (dessin, peinture, sculpture) pour les 5–10 ans;
- Le développement d'activités musicales et théâtrales : chant, comédies musicales, opéra;
- Des activités gratuites dans les bibliothèques dès 2,5 ans;
- Des visites culturelles : musées, châteaux, découverte de la ville,....

Ces activités sont également plébiscitées par des parents d'enfants à la santé fragile, qui cherchent des alternatives plus calmes et adaptées à leur situation.

e) Activités environnementales (13 % des parents)

Une partie des parents souhaite que les enfants soient davantage connectés à la nature.

Cela passe par :

- Des sorties et expériences en milieu naturel, des activités avec les animaux, accessibles dès 2,5 ans;
- Des ateliers autour de la permaculture, du recyclage, de la couture, de l'art floral, de la botanique.
- Une meilleure accessibilité aux espaces verts, avec plus de jeux dans les parcs et un entretien régulier, notamment à Haine-St-Pierre.

6) Quelles sont les tranches d'âge nécessitant un développement de l'offre d'activités?

Tranche d'âge	Constats des parents	Exemple de remarques
2.5 – 5 ans	Offre d'accueil et d'activités jugée insuffisante, notamment le mercredi après-midi. Difficulté pour les parents à gérer la transition entre école et activité en raison du manque de solutions adaptées.	« Peu d'activité pour les moins de 4 ans » « Peu d'offre pour le mercredi après-midi par les services pour les jeunes enfants. Les parents qui travaillent ne savent pas déposer leur enfant entre l'école et l'activité. »
10–11 ans	Besoin d'activités spécifiques et stimulantes dans les structures extrascolaires pour les enfants de plus de 10 ans.	« Il faut adapter les activités aux enfants de plus de 10 ans dans les structures d'accueil extrascolaires multidimensionnelles. »

7) Quel est l'avis des parents sur l'encadrement proposé au sein des différentes activités?

Bien que seuls 1,9 % des répondants l'aient mentionnée spontanément, la qualité et l'adéquation de l'encadrement représentent une inquiétude réelle pour certains parents, notamment en lien avec le sentiment de sécurité de leurs enfants.

a) Un encadrement souvent jugé insuffisant en quantité :

Les parents pointent un manque d'encadrants dans les garderies, structures extrascolaires et certaines activités sportives. Cette situation est perçue comme un risque pour la sécurité et le bien-être des enfants.

« Un seul encadrant pour trop d'enfants, les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes. »

b) Des attentes fortes sur la qualité de l'encadrement :

Les critiques portent sur plusieurs aspects :

- Formation du personnel : les parents souhaitent une information claire sur les qualifications du personnel.

« On ne connaît pas leurs qualifications : animateurs très jeunes, sans formation adaptée, manque de pédagogie, peu d'activités proposées. »

- Professionnalisme et motivation : des écarts importants sont perçus entre les encadrants :

« Certains sont très professionnels, d'autres semblent là par obligation. »

- Une relation à renforcer avec les parents : Le lien entre parents et accueillants est jugé trop faible.

Les familles souhaitent davantage d'échanges et de transparence :

« Pas de bonjour ni d'au revoir, manque de respect. »

« Mieux accompagner les enfants à besoins spécifiques (ex : TDAH). »

« Il n'y a pas de projet pédagogique ni de concertation avec les parents. »

8) Quels sont les freins exprimés par les parents au niveau de l'accessibilité aux activités extrascolaires ?

a) **Au niveau du coût:**

Pour une famille sur cinq, le coût des activités extrascolaires constitue un obstacle majeur à la participation des enfants.

Cette difficulté touche différentes situations familiales : les familles monoparentales, les familles nombreuses, avec ou sans emploi, les familles où les deux parents travaillent.

« Je ne sais pas mettre mes enfants en stage... avec 4 enfants, c'est trop cher. »

« Depuis mon divorce, je ne peux plus leur offrir d'activités. »

« Le prix est un critère de choix, mais aussi un frein. »

Les parents expriment les préoccupations suivantes :

- **Coût trop élevé de certaines activités :**

Les activités comme la danse, la gymnastique, ou la piscine sont jugées trop onéreuses.

Les tarifs pratiqués par les clubs utilisant des infrastructures publiques sont parfois perçus comme injustifiés.

- **Besoin de renforcer les aides financières:**

Les aides existantes (comme les chèques-sport ou les interventions des mutuelles) sont appréciées, mais jugées insuffisantes.

« Le chèque sport fait plaisir, mais ce n'est pas suffisant. »

« Heureusement qu'il y a une aide via la mutuelle. »

- **Demande de facilités de paiement :**

Plusieurs familles souhaitent pouvoir payer les activités en plusieurs fois, ce qui est rarement proposé.

« Le paiement en plusieurs fois aiderait beaucoup. »

b) Accessibilité géographique - localisation et déplacement

Bien que seulement 6 % des parents expriment directement leur insatisfaction concernant la localisation géographique des activités extrascolaires, cette problématique recoupe un ensemble plus large de difficultés souvent partagées par les familles dont les enfants ne participent pas à ce type d'activités.

Activités multidimensionnelles encadrées	Améliorer l'organisation du transport retour après une activité lorsque celle-ci est éloignée ou difficilement accessible. « <i>Retour difficile car l'activité est située à l'autre bout de la ville, près d'une autoroute.</i> » - Regrouper les activités des fratries sur un même lieu, notamment pendant les vacances.
Accompagnement à la scolarité	- Développer les activités de soutien scolaire dans les écoles ou à proximité immédiate.
Activités sportives	- Favoriser les activités sportives dans les écoles ou dans le quartier, avec possibilité de transport organisé. - Améliorer le stationnement à proximité des lieux d'activité.
Activités artistiques et Activités culturelles	- Proposer un plus large éventail d'activités au sein des établissements scolaires. - Faciliter l'accès aux centres d'activités situés en centre-ville, en résolvant les problèmes de stationnement.
Pour tous	- Développer l'offre d'activités directement dans les écoles ou à distance de marche du domicile. « <i>Nous ne savons pas quelles activités sont accessibles à pied. Une meilleure information serait utile.</i> » - Mettre en place des lieux centralisés regroupant plusieurs activités.

B) Les parents des enfants extraordinaires

Combien d'opérateurs ont répondu à la consultation ?

89 parents d'enfants à besoins spécifiques

Par quelle.s méthode.s ?

- ☐ Entretien individuel
- ☐ Discussion en groupe
- ☒ Questionnaire

1) Quel est le profil des parents interrogés ?

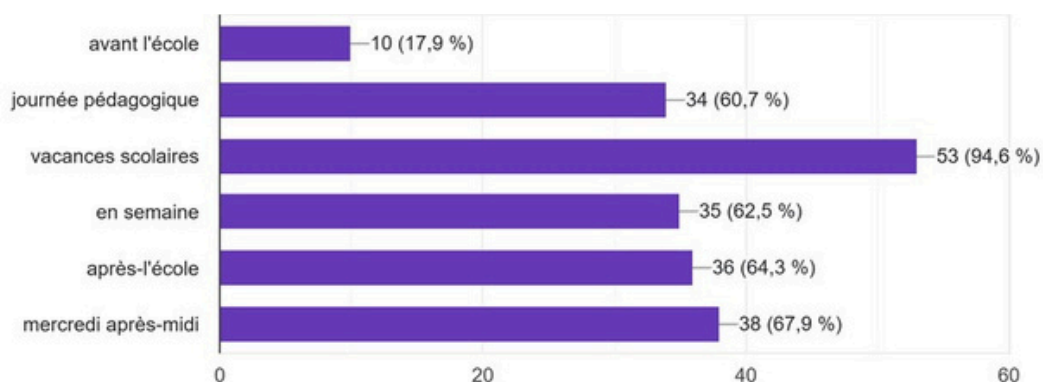
Les parents ont été consultés au sein des établissements suivants : le Clair Logis, l'Envolée et le Piolet. L'IMP René Thone, quant à lui, n'a pas remis les questionnaires en raison d'une confusion avec un autre document. Concernant le lieu de résidence des 89 personnes ayant répondu à cette question, la majorité habite La Louvière Centre. Du point de vue de la situation familiale, 67,8 % des répondants déclarent vivre en couple, soit 59 personnes, tandis que 32,2 % se trouvent en situation de famille monoparentale, représentant 28 personnes.

2) Quel est l'avis global de l'accueil extrascolaire sur l'entité Louviéroise ?

Sur l'ensemble des parents interrogés,

- 36,4 % des répondants n'ont pas de difficultés à trouver une activité extrascolaire.
- 63,6 % rencontrent des difficultés.

3) Quelles sont les périodes pendant lesquelles les parents rencontrent des difficultés ?



Les réponses nous montrent que les vacances scolaires sont les périodes les plus plébiscitées, montrant un fort intérêt pour des activités ou des services disponibles pendant les vacances scolaires. (94%)

D'autres périodes restent également en demande :

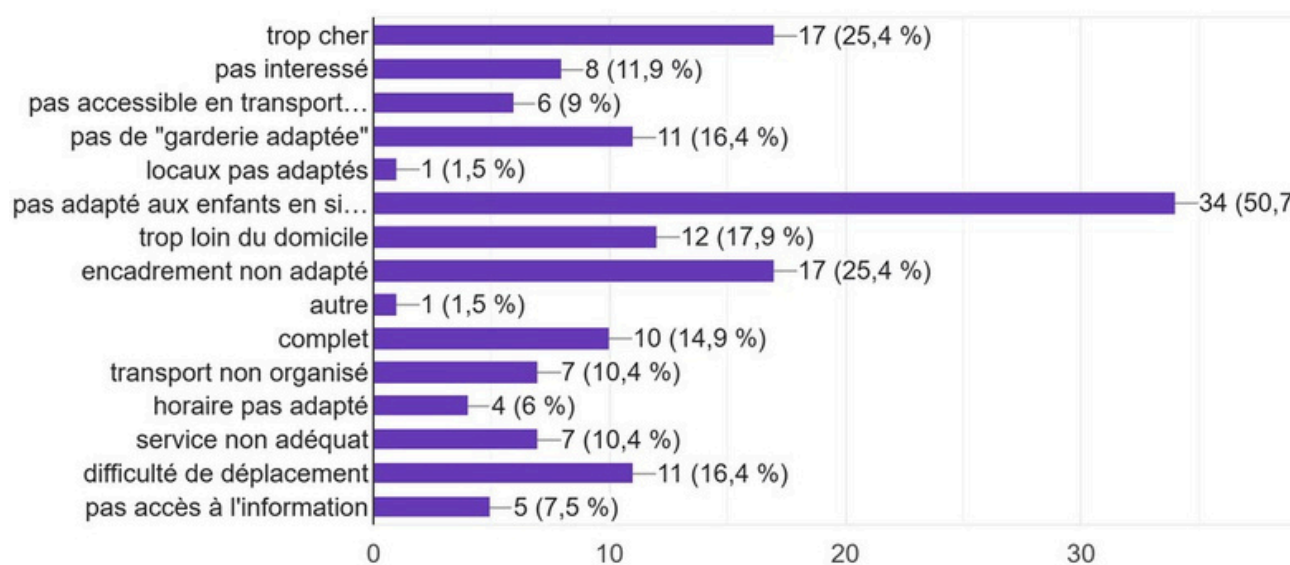
- Mercredi après-midi (67,9 %)
- Après l'école (64,3 %)
- En semaine (62,5 %)
- Journée pédagogique (60,7 %)

4) Comment les parents organisent-ils la garde de leurs enfants en l'absence d'activité extra scolaire ?

D'après les réponses recueillies, une majorité de parents déclarent garder eux-mêmes leurs enfants lorsque ceux-ci ne fréquentent pas l'école (56,8 %).

Cette donnée met en lumière un besoin potentiel de solutions d'accueil supplémentaires, notamment pour permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et familiale.

5) Quelles sont les raisons pour lesquelles les enfants ne participent pas aux activités ?

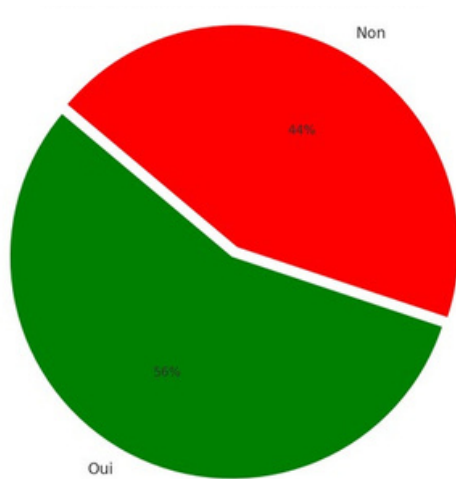


Un manque d'offres adaptées aux enfants à besoins spécifiques est la barrière la plus fréquemment mentionnée, ce qui souligne un déficit d'inclusion dans les structures.

En effet, les activités proposées ne sont pas adaptées, selon les parents, aux enfants en situation d'handicap (50,7 %)

Le coût trop élevé (25,4 %), un encadrement jugé non adapté (25,4 %), sont également des freins majeurs pour les parents.

6) Seriez-vous intéressés par une garderie et/ou un accueil extrascolaire?



Une majorité des répondants exprime un besoin de garderie et/ou un accueil extrascolaire (56%)

Les périodes les plus sollicitées sont :

- après l'école
- le mercredi après midi
- les vacances scolaires

✓ Points clés à retenir

- L'inclusion des enfants à besoins spécifiques est le défi principal à relever.
- Le coût, la qualité de l'encadrement et les activités adaptées sont également des obstacles majeurs.
- L'amélioration des services connexes (garderie, transport, information) pourrait considérablement augmenter le taux de participation aux activités.
- Les périodes les plus sollicitées par les parents sont : les mercredis après midi, après l'école, et les vacances scolaires

PARTIE 2

A) OPERATEURS

B) DIRECTIONS SCOLAIRES



A) Opérateurs

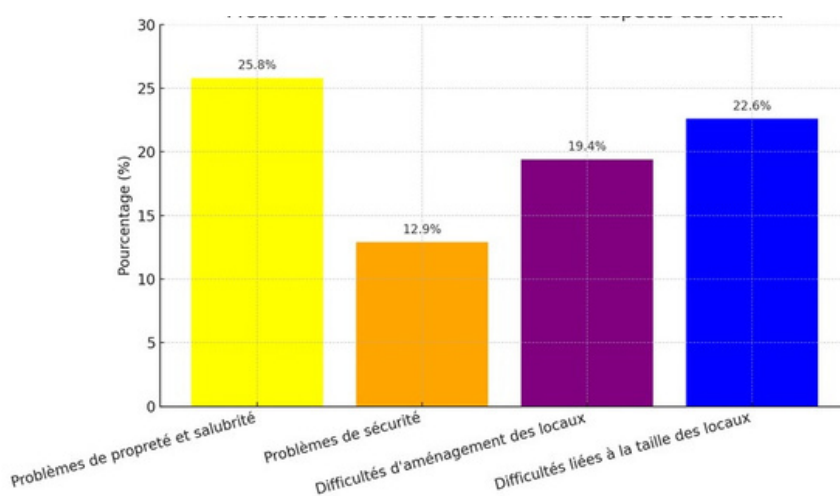
Combien d'opérateurs ont répondu à la consultation ?

31 opérateurs de l'accueil

Par quelle.s méthode.s ?

- ☐ Entretiens individuels
- ☐ Discussion en groupe
- ☒ Questionnaire

1) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'organisation de l'accueil des enfants au niveau des espaces intérieurs ?



La **propreté des locaux** dédiés exclusivement à l'accueil extrascolaire implique des responsabilités supplémentaires, notamment en matière d'entretien, nécessitant du personnel dédié. Plusieurs problèmes ont été relevés par certains opérateurs : salubrité dégradée (humidité, plafonds percés, vétusté), manque de propreté (locaux non nettoyés, abords sales), absentéisme du personnel d'entretien et locaux parfois inadaptés aux activités proposées.

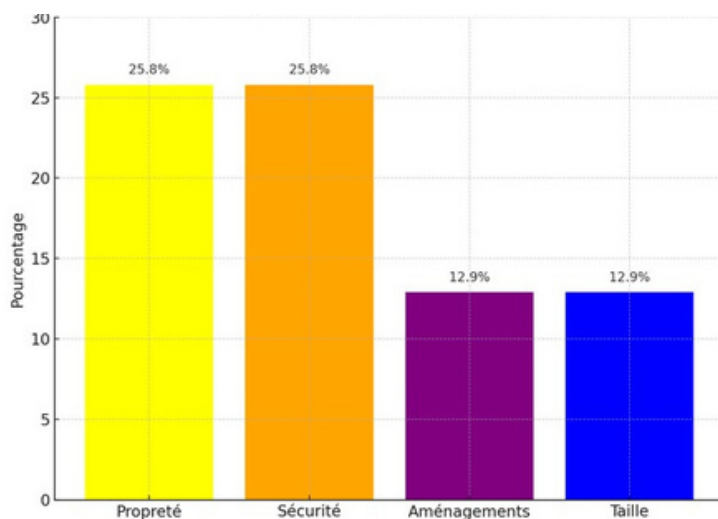
Des **problèmes de sécurité** ont nécessité un changement temporaire de local suite à des intrusions. Certaines améliorations restent à prévoir (ex. : absence d'accès extérieur pour les enfants, difficultés de stationnement pour les parents). Des demandes de travaux signalées par le SIPP (Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail) restent sans suite.

Pour l'**aménagement** des locaux, l'accueil extrascolaire se heurte parfois à des tensions avec les équipes enseignantes concernant l'usage de leurs propres locaux.

La **collaboration** avec les écoles est parfois difficile et les locaux disponibles sont souvent insuffisants ou inadaptés aux activités, notamment en cas de mauvais temps.

a taille des locaux relativement petite ne permet pas d'accueillir le public correctement ou de scinder en différents groupes.

2) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'organisation de l'accueil des enfants au niveau des espaces extérieurs ?



La propreté des quartiers est parfois problématique : déchets dans les rues, bris de verre, crottes de chien non ramassées, détritus emportés par le vent.

Les parcs et espaces verts sont peu entretenus : présence de rats, déchets divers, végétation envahissante.

Les cours d'école sont en revanche généralement propres.

Plus spécifiquement, le parc Warocqué, utilisé le mercredi, est jugé peu sécurisé pour les enfants à cause de l'insalubrité.

La Maison citoyenne du quartier de Bois-Du-Luc dispose d'un espace extérieur (cour et espace vert), mais celui-ci est mal entretenu et peu utilisable en l'état.

Au niveau de la sécurité, les espaces extérieurs sont parfois peu sécurisés pour les enfants.

Certaines cours d'écoles sont dégradées, le mobilier abîmé, et l'accès est souvent partagé avec des véhicules, ce qui empêche les enfants de jouer en toute sécurité.

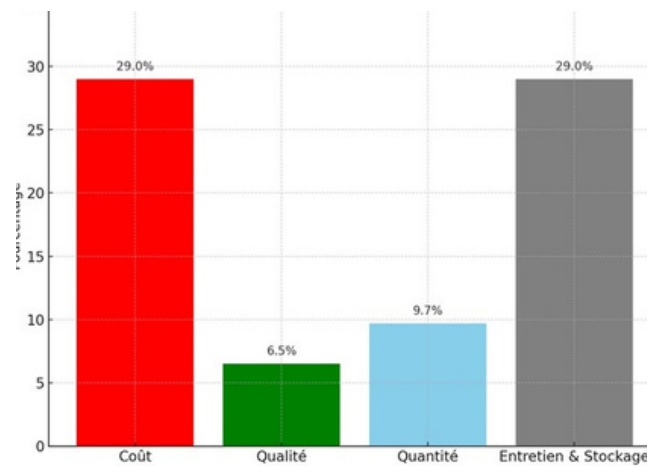
Des comportements dangereux de la part de parents sont observés à la sortie des activités.

En centre ville, **les aménagements des espaces extérieurs** disponibles sont très limités, voire inexistants, hormis la place communale de La Louvière.

Pour les établissements scolaires, la création de coins de verdure ou de potagers dans les cours, en collaboration avec l'école et l'accueil extrascolaire, pourrait les embellir.

Certains lieux comme des ruelles manquent cruellement d'éclairage aux abords des lieux d'activité.

3) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'organisation de l'accueil des enfants au niveau du matériel d'animation ?



Au niveau du coût, le manque de subsides et de budget freine fortement l'innovation et la qualité des animations proposées. Des ASBL non subsidiées fonctionnent uniquement sur fonds propres, ce qui justifie parfois des tarifs plus élevés. Les coûts liés au matériel, notamment pour les techniques spécifiques comme la gravure (linoléum, encres, papiers), sont difficiles à absorber sans augmenter les affiliations.

La location des locaux et l'achat de matériel représentent un poids financier important.

La reconnaissance au niveau de l'ONE ne couvre qu'une partie des coûts réels.

Un financement adapté est indispensable pour assurer l'accessibilité, la qualité et la pérennité de l'offre.

Le coût élevé limite l'achat en grande quantité, ce qui freine l'élargissement de l'offre et la satisfaction des besoins croissants.

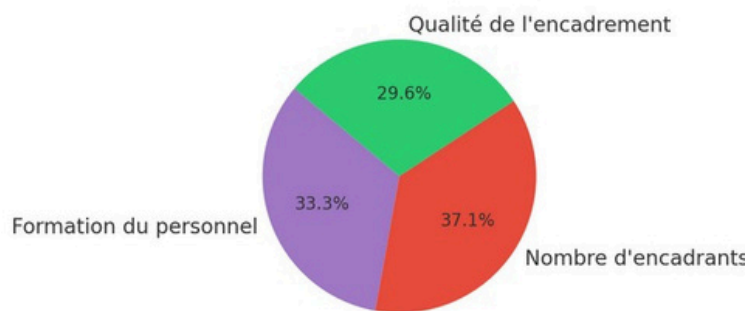
Les budgets insuffisants limitent l'accès à des animations nécessitant du matériel pédagogique spécialisé.

Les espaces de stockage des maisons citoyennes sont insuffisants ou peu sécurisés, ce qui complique la conservation du matériel et des productions des enfants.

Certaines structures, comme Keramis, ne peuvent pas entreposer des matériaux spécifiques.

Des locaux ont même été vandalisés à plusieurs reprises. Faute de place, certaines équipes doivent systématiquement emporter leur matériel après chaque activité.

4) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière d'encadrement lors de l'accueil des enfants ?



La mise en place de formations du personnel rencontre des freins :

- Inadéquation des calendriers : les formations ne coïncident pas avec les périodes disponibles (p. ex. absence d'activités). Contraintes géographiques : Les formations se déroulent parfois trop loin, ce qui décourage la participation et fait perdre un temps précieux en trajets. Par exemple, l'ONE ne propose pas de formations au niveau local. Manque de remplaçants : En l'absence de solutions de remplacement, la participation à des formations entraîne l'annulation des activités, ce qui pénalise directement les enfants. Budget : Le budget est limité pour prendre en charge la formation du personnel. Des structures non subsidiées n'ont pas de fonds propres pour prendre en charge les formations. De plus, l'engagement d'animateurs qualifiés ou spécifiques est très coûteux pour certaines structures. Dès lors, le recrutement de bénévoles non qualifiés est parfois la seule option pour maintenir un tarif abordable pour les parents.

Le nombre d'encadrants disponibles n'est pas toujours proportionné au nombre d'enfants accueillis, ce qui peut poser problème. Les absences, la rotation fréquente du personnel, la réduction des effectifs et le manque de remplacements contribuent régulièrement à des situations de sous-effectif.

Le recrutement représente également un défi majeur : il est de plus en plus difficile de trouver des animateurs, notamment parce que le modèle repose essentiellement sur le bénévolat ou les salaires ne sont pas attractifs par rapport à d'autres secteurs.

La stabilité du personnel diminue tandis que le nombre de candidats se réduit chaque année. Il faut sans cesse former de nouvelles personnes, ce qui limite les capacités d'encadrement, surtout pour les enfants à besoins spécifiques. Le renfort d'un second encadrant, comme des stagiaires, serait précieux.

Enfin, la difficulté varie en fonction du nombre d'enfants par groupe et devient plus marquée lors des sorties ou des moments de soutien scolaire, où un encadrement renforcé est indispensable.

La qualité de l'encadrement ne répond pas toujours aux exigences pédagogiques attendues par les structures. Nombre d'activités demeurent essentiellement occupationnelles, sans ancrage éducatif réel. Ce constat s'explique en grande partie par le manque de formation spécifique du personnel, ainsi que par l'insuffisance des moyens financiers consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre d'animations de qualité. Le déficit de profils qualifiés, en particulier dans des disciplines comme la musique ou les arts, rend difficile la diversification des contenus et limite les possibilités de développement global des enfants. Les animations proposées restent ainsi superficielles, faute de ressources humaines et matérielles suffisantes. Un renforcement des moyens alloués à la formation continue ainsi qu'un soutien à l'engagement de professionnels spécialisés permettraient d'élever sensiblement la qualité pédagogique des actions menées sur le terrain.

5) Quelles sont les difficultés rencontrées en matière de gestion administrative et au niveau des ressources humaines : recrutement, turnover, remplacements lors d'absences, organisation de formations continues... ?

La gestion administrative des structures repose, dans de nombreux cas, sur des fonds propres. Cette situation devient de plus en plus difficile à soutenir, notamment en raison de la réduction progressive des budgets disponibles. En conséquence, certaines structures sont contraintes d'augmenter les tarifs appliqués aux usagers, ce qui peut freiner l'accessibilité des services à un large public.

Face à ce manque de financement, les structures se tournent de plus en plus vers des dispositifs tels que les contrats APE. Toutefois, toutes ne disposent pas des moyens ou de la capacité administrative nécessaires pour initier ou gérer ces dispositifs. Certaines n'ont même pas la possibilité de désigner un·e responsable administratif·ve. Cette gestion incombe alors à des membres de l'équipe opérationnelle, souvent sur leur temps personnel, sans compensation financière.

Cette surcharge de travail oblige les équipes à jongler constamment entre les impératifs administratifs et l'organisation concrète des activités. Des tâches pourtant essentielles, comme la délivrance d'attestations fiscales pour les familles, ne peuvent parfois pas être assurées, faute de personnel qualifié ou dédié.

La gestion des ressources humaines est également soumise à de fortes tensions. L'adoption du nouveau calendrier scolaire complique considérablement la recherche et l'engagement de personnel d'animation.

Le recrutement devient plus incertain : de nombreux postulants manquent de rigueur, n'honorent pas leurs engagements, et certains cessent même tout contact entre la candidature et la prise de poste.

Cette instabilité fragilise encore davantage les équipes en place, qui doivent souvent pallier les absences imprévues. Par crainte de désorganiser les activités ou de pénaliser leurs collègues, certains membres du personnel renoncent à prendre leurs congés ou à déclarer une maladie, accentuant l'usure professionnelle. L'absentéisme, quant à lui, reste un problème structurel qui déséquilibre régulièrement le fonctionnement des structures.

6) Quels sont les coordinations et partenariats mis en place par les différents opérateurs extrascolaires ?

Au niveau local, les ASBL/opérateurs se connaissent et des partenariats sont parfois mis en place. Cependant, les contacts avec les différents opérateurs sont trop rares pour créer une dynamique partenariale durable.

Ce sont souvent les mêmes opérateurs qui interviennent, ce qui limite la diversité des offres. Par exemple, beaucoup d'opérateurs mettent en avant un manquement en terme de collaboration avec le Point d'eau.

Aucun tarif préférentiel n'est proposé pour les structures locales. Le tarif élevé limite l'accès.

Au niveau des collaborations externes à la commune, on peut citer par exemple le parc de Mariemont, les expositions à thèmes proposées dans d'autres villes, les articles 27, le Centre d'Expression et de Créativité. Marmailles and Co, Musées et Société en Wallonie, le Parcours d'Education Culturelle & Artistique, le Centre culturel de Manage, le Centre culturel Le Sablon à Carnières, le CPAS de Binche et le CPAS du Roeulx, les bibliothèques provinciales,...

7) Que peut-on mettre en avant en termes de coût et d'accessibilité pour les activités extrascolaires ?

12,9% des répondants mettent en avant un frein en terme de coût au niveau des activités extrascolaires.

Les ASBL non subsidiées sont parfois contraintes de pratiquer des tarifs très élevés.

29% des répondants ne sont pas en mesure de pratiquer un tarif dégressif pour favoriser l'accès à tous les enfants et familles.

Cependant, certains opérateurs ont pu mettre en place les conditions suivantes pour favoriser l'accès :

- la gratuité pour toutes les activités extrascolaires des enfants de moins de 18 ans ;
- la réduction dégressive à partir du 2^e enfant d'une même famille (vivant sous le même toit) ;
- les réductions applicables aussi sur les camps et les spectacles ;
- les tarifs famille, groupes scolaires, dimanches en famille gratuits, etc. ;
- les accès facilités via l'article 27 ;
- les avantages fidélité : réductions supplémentaires pour les familles inscrites régulièrement.

Au niveau de l'accessibilité géographique, 6,5% expriment que cela peut être un frein pour les parents. On peut mettre en avant l'absence de fléchage, les travaux limitant l'accessibilité,...

8) Les opérateurs favorisent-ils l'accueil des enfants à besoins spécifiques ?

61,3 % des opérateurs n'accueillent pas d'enfants à besoins spécifiques.

En revanche, parmi les 38,7 % ayant adopté une démarche inclusive, plusieurs mesures sont mises en avant : l'élaboration d'un carnet de route en concertation avec les parents, la tenue de rencontres préparatoires entre la famille et la structure d'accueil, la collaboration avec l'école de l'enfant, la mise en place d'activités adaptées, ainsi que la formation du personnel d'animation.

B) DIRECTIONS SCOLAIRES

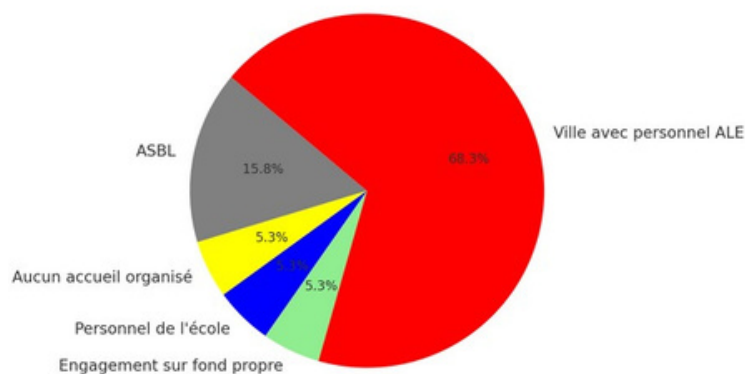
Combien d'opérateurs ont répondu à la consultation ?

19 DIRECTEURS SCOLAIRES

Par quelle.s méthode.s ?

- ☒ Entretiens individuels
- ☐ Discussion en groupe
- ☒ Questionnaire

1) Qui est responsable de l'organisation et de la gestion de l'accueil extrascolaire (anciennement désigné sous le terme de 'garderie') mis en place au sein des établissements scolaires, le matin et le soir ?



Cinq modes de gestion de l'accueil extrascolaire sont utilisés au sein des écoles :

- Engagements de personnes sous statut ALE: c'est la modalité de gestion la plus représentée.
- Elle indique que dans près de 7 cas sur 10, l'accueil est organisé par la Ville via l'engagement de personnel mis à disposition par l'ALE (Agence Locale pour l'Emploi).
- Par une ASBL: une part significative des accueils est assurée par des associations sans but lucratif, souvent dans un cadre partenarial.
- Aucun accueil organisé pour un répondant ;
- Par le personnel de l'école : dans certains cas, l'accueil est pris en charge par les membres du personnel de l'école, en dehors de leur mission principale.
- Engagements sur fonds propres : certains accueils sont organisés sur la base de fonds propres, par exemple via des budgets internes à l'école.

Les répondants ont également précisé que l'accueil extrascolaire était pris en charge soit par des budgets de la Ville (14 opérateurs), de pouvoirs subsidiant ONE, de la Fédération Wallonie-Bruxelles (3 opérateurs) ou autres (2 opérateurs)

2) Pratiquement, comment sont organisés les accueils extrascolaires au sein des écoles de l'entité?

a) Les tranches d'âges

Le regroupement maternelles/primaires est une pratique répandue, principalement dictée par des contraintes logistiques (place, encadrement, sécurité, facilité).

Quelques cas montrent des limites dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques, suggérant la nécessité de solutions d'accueil plus inclusives et adaptées.

b) Les locaux

L'accueil extrascolaire se fait quasi exclusivement dans des locaux partagés, surtout le réfectoire, avec peu ou pas d'infrastructures spécifiquement conçues pour cet usage.

Cela reflète une logique d'adaptation aux moyens disponibles, mais aussi des limites structurelles pour développer un accueil optimal.

c) Les aménagements (identification du lieux d'accueil)

Plusieurs pratiques ont été identifiées à travers les réponses collectées.

La majorité des répondants (16) indique qu'ils utilisent le matériel mis à leur disposition pour organiser l'espace.

Par ailleurs, 11 répondants précisent qu'ils aménagent spécifiquement le mobilier en fonction de l'âge des enfants accueillis.

Enfin, une minorité (5 répondants) mentionne qu'ils décorent les locaux. Cette initiative, bien que moins répandue, contribue à rendre l'environnement plus accueillant, chaleureux et propice au bien-être des enfants.

Pour les directions scolaires interrogées:

- les locaux et les aménagements ci-dessus permettent à l'enfant d'identifier l'accueil. Cependant, des améliorations peuvent être effectuées pour rendre l'accueil encore plus agréable et adapté aux besoins de chaque enfant. En effet, beaucoup de structures font "avec les moyens du bord", sans que les locaux soient réellement pensés pour l'accueil extrascolaire.
- Les réfectoires ou salles polyvalentes sont souvent utilisés par défaut.
- Le mobilier est souvent scolaire, peu ludique et inadapté aux jeunes enfants (tables, chaises rigides, bancs).
- Les toilettes éloignées posent problème pour les plus petits (obligeant à déplacer tout le groupe).

Un local exclusivement dédié à l'accueil ATL est une priorité largement évoquée : plus accueillant, plus stimulant, mieux organisé.

Un mobilier plus ergonomique et adapté à chaque âge.

Une proximité avec les sanitaires et une meilleure organisation des flux (arrivées, départs).

d) Les horaires

Nombre d'écoles	MATIN	SOIR
13	7h15	17H30
2	6h30	18H-18H30 (avec attestation)
3	7h30	16H-16H30

Les mercredis après-midi,

- Seules 4 écoles proposent un accueil extrascolaire jusqu'à 16h30 au sein de l'établissement via un opérateur externe. Dans les autres cas, un opérateur vient chercher les enfants au sein de l'école vers une structure indépendante, cela implique un dépassement d'horaire pour le personnel présent en fonction de la circulation.

80 % des directions constatent que les horaires pratiqués ne sont pas adaptés aux besoins des parents. Ces dernières préconisent :

- Un besoin des parents d'un élargissement significatif des horaires le matin et le soir.

De nombreux parents jugent que l'heure actuelle d'ouverture est trop tardive, surtout pour ceux qui prennent les transports en commun ou travaillent dans des secteurs à horaires décalés (ex. milieu hospitalier). Les parents évoquent un besoin d'ouverture à 6h30.

La fermeture à 17h30 est jugée insuffisante par de nombreux parents. Cela ne permet pas de concilier les contraintes professionnelles, surtout pour ceux qui rentrent tard ou dépendent des transports. Les parents évoquent un besoin de fermeture à 18h/18h15.

- L'accueil du mercredi après-midi est un point critique au sein des écoles.

Les familles expriment une forte demande pour un accueil le mercredi après-midi, calqué sur l'accueil des autres jours de la semaine. La présence des "Joyeux Turlutins" est considérée comme essentielle, mais leur localisation complique l'accès pour les familles sans véhicule, notamment dans un contexte social où plusieurs familles sont migrantes ou à mobilité réduite.

En effet, les directions insistent sur le fait que l'accueil extrascolaire proposé au sein de l'école est un critère d'inscription pour les parents.

Plusieurs parents soulignent que les horaires et la qualité de l'accueil extrascolaire influencent directement le choix de l'établissement scolaire.

e) Le coût :

Pour les écoles communales, le tarif est de 1 € par heure d'accueil (1h le matin et maximum 2h le soir).

Pour les écoles libres, les tarifs sont différents car l'accueil est géré par un opérateur externe. Par exemple, on retrouvera les tarifs de: 1,20 € (matin) ; 2 € (soir) avec réduction à partir du 2^e enfant (1,80 €) ; 1 € le mercredi après-midi (12 h à 14 h) ; 2,80 € le mercredi après-midi (de 14 h à 18 h) avec réduction à partir du 2^e enfant (2,60 €).

Le tarif dégressif n'est d'application que pour l'accueil réalisé par un opérateur extérieur.

f) Les activités :

Certains lieux organisent des activités comme des jeux calmes, de la lecture, du bricolage, des activités au potager ou encore la possibilité de faire ses devoirs. Pour d'autres, aucune activité n'est organisée à part une simple surveillance.

La majorité des répondants estime que les activités sont adaptées (satisfaction des enfants, matériel adapté, liberté de choix des activités,...)

Cependant, pour d'autres, les activités proposées aux enfants sont souvent jugées trop répétitives (coloriage, jeux libres, puzzles), et insuffisamment structurées ou animées.

Il ressort que les ALE assurent principalement une surveillance passive, sans réelle animation pédagogique ou ludique adaptée aux différents âges.

Un besoin est exprimé de bénéficier de personnel formé et qualifié, notamment pour aller au-delà de la simple occupation.

De plus, la majorité des directions indique qu'aucune activité extrascolaire n'est organisée au sein de l'école pendant les vacances scolaires. Certaines implantations accueillent les centres de vacances ou des ASBL tels que Lattitude jeunes ou Asbl coté sport.

g) L'encadrement

Les réponses varient selon les implantations et les types de contrats. Cependant, il s'avère que pour les écoles ne bénéficiant pas d'un opérateur extérieur, seul 1 ou 2 personnes sont présentes pour l'encadrement. Et, 5 à 7 pour les établissements accueillant un opérateur extérieur (ASBL Pirouline)

Une majorité des intervenants dédiés à l'accueil extrascolaire sont des ALE ou des articles 60. Certaines écoles font aussi appel à des bénévoles rémunérés (parents ou autres).

h) La communication

La communication entre le personnel accueillant, la direction et les enseignants est jugée bonne, voire très bonne.

Plusieurs outils efficaces sont mis en place pour faciliter les échanges, tels que les réunions d'équipe, un groupe WhatsApp, un carnet de correspondance, ainsi que des contacts par téléphone ou SMS.

Le personnel accueillant est fréquemment intégré à l'équipe éducative.

Le climat de confiance instauré est perçu comme un élément clé du bon fonctionnement de l'accueil extrascolaire.

Cependant, bien que le personnel accueillant soit intégré à et dans l'équipe éducative, les enfants font la différence avec le personnel d'accueil et cela induit un manque de respect des enfants et des parents envers celui-ci : "Ils estiment que ce n'est pas Madame" .

Le personnel d'encadrement participe souvent en début d'année à la réunion et, dans certaines écoles lors des festivités telles que les fancy-fairs.

i) Constat global

Les directions scolaires identifient les freins suivants pour un accueil de qualité :

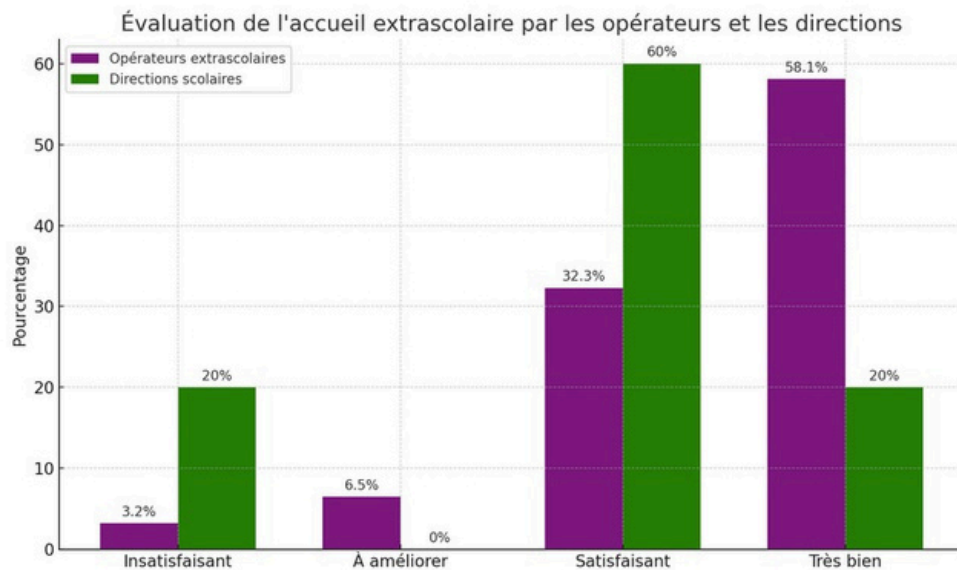
- le recrutement et la formation du personnel ;
- les locaux ;
- les moyens financiers ;
- le nombre d'encadrants ;
- les horaires.

Afin de renforcer la qualité et la cohérence de l'accueil extrascolaire, plusieurs axes d'amélioration ont été proposés :

- Une coordination centralisée : désigner une personne référente chargée de la coordination globale de l'accueil extrascolaire permettrait d'assurer une meilleure organisation, une continuité des actions et une communication plus fluide entre les différents acteurs (école, ville, intervenants extérieurs, parents) ;
- Un renforcement des moyens financiers ;
- Une montée en compétence du personnel : le développement de la formation continue du personnel en charge de l'accueil permettrait de proposer des activités plus variées, stimulantes et adaptées aux besoins des enfants, tout en valorisant le rôle éducatif de cet encadrement ;
- L'élaboration d'un projet d'accueil structuré ;
- Le renforcement du lien avec les familles ;
- L'adaptation et l'identification des locaux.

Le lien entre la coordination Accueil Temps Libre , les opérateurs extrascolaires et les directions

Les coordinatrices ATL ont jugé pertinent d'interroger les opérateurs extrascolaires ainsi que les directions d'école afin de connaître leur perception du lien qu'ils entretiennent avec l'ATL.



Pour les opérateurs extrascolaires, le constat est globalement positif. Le lien avec la coordination ATL est reconnu, certains se sentent bien intégrés, d'autres peu informés. L'enjeu principal est de rendre la coordination plus visible, proactive et connectée aux opérateurs, via des rencontres régulières, une plateforme de collaboration, et un meilleur relais d'information.

Pour les directions scolaires, il semble qu'ils n'identifient pas clairement le rôle de la Coordination Accueil Temps Libre. Elle est souvent confondue comme un opérateur de l'extrascolaire plutôt qu'une source de soutien, de coordination.

Même si peu de suggestions concrètes ont été données, la communication, la formation et la collaboration entre équipes apparaissent comme les leviers principaux pour renforcer le lien entre l'ATL et le reste de l'équipe éducative.

PARTIE 3



LES ENFANTS



Combien d'enfants ont répondu à la consultation ?

35 ENFANTS

Par quelle.s méthode.s ?

- ☐ Entretiens individuels
- ☒ Discussion en groupe
- ☐ Questionnaire

35 enfants se sont exprimés au travers du jeu « my road »

Ces enfants participent à :

- un accueil extrascolaire de fin de journée dans 2 écoles primaires différentes
- un accueil du mercredi après-midi dans une maison citoyenne
- un accueil durant les vacances de printemps

1) Quels sont les besoins et activités mis en évidence par les enfants ?

a) Les besoins des enfants :

Neuf besoins ont été mis en évidence par les enfants en matière d'activités lors des vacances scolaires. Ces besoins sont très similaires à ceux exprimés durant la période après l'école, à l'exception d'une plus grande importance accordée à la détente et au « ne rien faire » pendant les vacances.

BESOINS	Après l'école	Pendant les vacances scolaire
EXPRÉRIMENTAT-ION	Découvrir de nouvelles choses qu'ils ne connaissent pas, comme apprendre de nouveaux jeux ou explorer de nouvelles idées.	Par exemple, découvrir de nouveaux pays ou cultures, comme « découvrir l'Allemagne ».
PLAISIR	Le plaisir est un moteur important, particulièrement visible lors du jeu « My road », où les enfants prennent plaisir à gagner des surprises en tombant sur des cases cadeaux.	Le plaisir reste un moteur clé, toujours visible lors de jeux comme « My road » avec l'enthousiasme pour les surprises.
LIBERTÉ DE CHOIX	Les enfants souhaitent choisir librement leurs activités, leurs partenaires de jeu, et les objets qu'ils utilisent, surtout lors des jeux d'intérieur.	
INTELLIGENCE SOCIALE ET ÉMOTIONNELLE	Ils expriment des émotions fortes, apprécient l'entraide avec les nouveaux venus et aiment partager des moments ensemble.	
BIEN ÊTRE	Ils expriment des émotions fortes, apprécient l'entraide avec les nouveaux venus et aiment partager des moments ensemble.	les enfants expriment un fort besoin de « ne rien faire » et de se sentir comme à la maison.
CONNEXION À LA NATURE	Le contact avec la nature est important pour leur équilibre.	
LIBERTÉ DE MOUVEMENT	Ils ont besoin de pouvoir bouger et se déplacer librement.	
DÉPASSEMENT DE SOI	Ils veulent se challenger et progresser dans différents domaines.	Les enfants veulent exceller dans divers domaines, que ce soit la boxe, l'école, la gymnastique, les tâches ménagères ou encore le tambour.
DÉTENTE		Ce besoin est plus marqué que durant la période après l'école, soulignant l'importance de moments calmes et reposants pendant les vacances.

b) Les activités proposées par les enfants pour atteindre leurs besoins :

- Développer des activités en plein air:
 - faire du vélo, de la trottinette, jouer aux raquettes, jouer au ballon, faire du trampoline, sauter à la corde : *«avoir un chemin dans la cour qui permet d'aller à vélos, à trottinette... » J'aime bien faire du trampoline. »*
 - profiter des joies des saisons : *«faire des bonhommes de neige ».*
 - profiter des aires de jeux : *«aller au toboggan... aller à la plaine de jeux».*
 - jouer avec du petit matériel dans les différents espaces extérieurs accessibles de la structure d'Accueil Temps Libre.
 - prendre plaisir dans un espace « potager ».
 - prendre plaisir avec les animaux.
 - faire de la balançoire, aller au parc de Mariemont, être dans la cour
- Développer des activités tel que la lecture, la peinture, la musique, l'atelier poterie, jouer aux poupées, se déguiser ou des jeux plus calmes.
- Développer des activités culinaires
- Développer les jeux de société pour les plus grands (10 ans -12 ans) et des jeux de cartes.
- Développer des activités comme à la maison : regarder la TV
- Permettre de ne rien faire

Développer des activités sportives : faire du ping-pong, aller à la piscine, faire de la gymnastique, faire du sport

- Développer des activités en lien avec l'alimentation et soigner le moment dédié aux divers repas.

2) Quels sont les avis exprimés des enfants en terme de qualité de l'accueil, des infrastructures et de l'encadrement ?

a) Qualité de l'accueil :

Deux thématiques sont mises en avant par les enfants : le repos et le temps libre.

Que ce soit après l'école ou durant les vacances, les enfants expriment un besoin fort de repos, de ne rien faire et de se sentir comme à la maison. Ce besoin est particulièrement marqué pendant les vacances.

Ils apprécient les activités calmes, en petits groupes, comme la lecture ou la peinture, dans des espaces plus silencieux où ils peuvent aussi s'isoler s'ils le souhaitent.

« J'aime quand je suis le premier à la Maison de Quartier et qu'il n'y a encore personne... »

Les enfants aiment disposer de temps pour jouer librement, à l'intérieur ou à l'extérieur, selon leurs envies et la météo. Les jeux spontanés (cabanes, petites voitures, cache-cache, ballons...) leur permettent de se retrouver entre amis ou avec leurs frères et sœurs.

Les accueillantes relèvent cependant la difficulté de ne pas proposer d'activités structurées, même si elles observent que les enfants sont souvent plus épanouis en extérieur ou dans des temps d'ateliers à inscription libre.

« On voit que les enfants sont plus épanouis quand ils sont dehors... « Le système d'ateliers fonctionne super bien... »

« Parfois on a l'impression de faire juste de la surveillance, et ça c'est difficile pour nous. »

Le temps libre est aussi un moment privilégié pour les liens familiaux, notamment entre frères et sœurs, ce qui peut être compliqué à gérer selon l'organisation des espaces.

« C'est pas trop cool de séparer les grands des petits... je ne peux pas être avec mon grand frère et pas parler à mon petit frère. »

b) Qualité de l'infrastructure :

Les enfants expriment des besoins précis concernant leur environnement d'accueil. Selon eux, celui-ci devrait :

- Disposer d'une cour de taille suffisante, adaptée à leurs jeux, avec davantage d'équipements ludiques (balançoires, toboggans, trampoline...). *« La cour des petits devrait être plus grande, avec des jeux. »*
- Offrir deux espaces extérieurs distincts pour petits et grands, tout en permettant les interactions entre fratries et enfants de tous âges.
- Assurer la sécurité des enfants : clôtures adaptées, équipements de sécurité dans les transports, gilets de visibilité lors des sorties.
- Mettre à disposition du matériel varié : ballons, livres, jeux de société, accessoires pour la piscine, etc.

c) Qualité de l'encadrement :

Les enfants ressentent le besoin d'un cadre rassurant, avec la présence d'adultes bienveillants pour les écouter, réguler les conflits et poser des règles claires.

Ils savent que ces règles sont utiles pour éviter le bruit, le désordre et les débordements, tout en appréciant une ambiance plus détendue qu'à l'école.

« Madame Vanessa est gentille, je l'aime. »

Conclusion de l'analyse

L'analyse réalisée met en avant une attente forte et largement partagée des familles : celle de pouvoir bénéficier d'un accueil extrascolaire plus accessible, plus inclusif, mieux structuré et encadré de manière plus qualitative.

De nombreux défis ont été identifiés au fil de ce diagnostic, notamment en ce qui concerne les horaires d'accueil, jugés trop restreints. L'extension de ces horaires, en particulier le matin et le mercredi après-midi, apparaît comme une priorité pour permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Par ailleurs, la question du coût constitue un frein important pour de nombreuses familles, en particulier les plus précarisées. Une gratuité partielle ou une réduction significative des frais d'inscription permettrait de lever cette barrière et de garantir une égalité d'accès pour tous les enfants.

Ces efforts doivent s'accompagner d'une amélioration des infrastructures : des locaux adaptés, sûrs, accessibles et accueillants sont essentiels pour offrir un environnement propice au bien-être des enfants.

La qualité de l'accueil repose également sur la compétence et la stabilité des équipes. Il est donc nécessaire de renforcer la formation continue des encadrants, tout en assurant des conditions de travail qui favorisent leur engagement sur le long terme.

Le développement d'une offre réellement inclusive, pensée pour accueillir aussi les enfants à besoins spécifiques, est un enjeu majeur pour tendre vers une véritable équité.

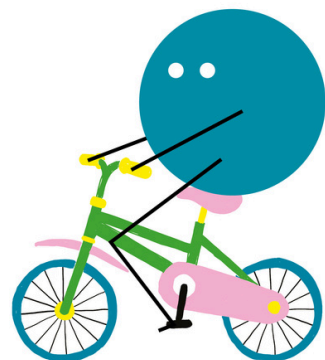
Enfin, une meilleure coordination entre les différents acteurs de l'accueil, ainsi qu'une plus grande visibilité du rôle et des services de l'Accueil Temps Libre (ATL), sont indispensables pour assurer une cohérence d'ensemble et faciliter l'accès des familles aux dispositifs existants.

L'ensemble de ces constats permettra de construire un programme CLE pertinent, cohérent et ancré dans les réalités locales, capable de répondre efficacement aux besoins spécifiques des enfants et de leurs familles.



CHAPITRE IV

Evaluation ancien Programme CLE
Objectifs 2026-2030



Evaluation du programme CLE (2021-2025)

Au cours des cinq dernières années, la mise en œuvre du programme CLE au travers des divers plans d'action établis annuellement a permis de répondre à de nombreux objectifs, dont certains ont été atteints, tandis que d'autres ont été amorcés et restent à poursuivre.

Dans ce cadre, la Commission Communale de l'Accueil a joué un rôle essentiel.

Voici les actions concrètes qui ont été menées afin de répondre aux divers besoins du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance.

a. Améliorer la communication de l'information concernant l'accueil extrascolaire

Diverses actions ont été menées afin de rendre l'information plus accessible aux familles sur les diverses activités extrascolaires locales ainsi que sur les missions de la coordination ATL, tout en offrant une visibilité plus dynamique des opérateurs extrascolaires et en favorisant la connaissance mutuelle de ce réseau.

1. Participation à la création et à l'alimentation du site internet ATL de la Ville de La Louvière

Projet réalisé en collaboration avec le service Communication.

Cette interface de centralisation d'informations, active depuis août 2024, vise à améliorer :

- la diffusion des informations relatives aux opérateurs extrascolaires (stages, événements, portes ouvertes)
- la recherche d'informations extrascolaires par les parents (âge, date, type d'activité...)
- la visibilité sur le service ATL et ses missions
- la mise à disposition des professionnels et du grand public de sources d'informations (ONE, programme CLE...)

2. Organisation et mise en place d'une première journée ATL.

Cette journée qui s'est déroulée le 3 juin 2023 au Louv'EXPO a accueilli un millier de visiteurs et 45 opérateurs extrascolaires.

Cette journée a non seulement amélioré :

- la communication de l'information relative aux opérateurs car en effet, les parents ont pu rencontrer directement de visu et sur place les opérateurs extrascolaires et échanger sur leur besoin.
- la collaboration et les liens entre opérateurs et avec la coordination ATL.
- En effet, cet événement avait permis aux différents opérateurs de se reconnaître, d'échanger, de se rencontrer et de tisser des partenariats.
- la communication autour de l'identité visuelle de la coordination ATL
- la découverte de 5 nouveaux opérateurs extrascolaires

3. Refonte de l'outil de communication guide extrascolaire et sa distribution au sein des écoles de l'entité.

Le guide extrascolaire, considéré comme l'un des 3 canaux principaux de diffusion d'informations extrascolaires utilisé par les parents, s'est vu amélioré au niveau de :

- nouvelle charte graphique du guide extrascolaire;
- du support papier;
- du tirage de l'outil non plus annuel mais bien biannuel dans une optique écologique;
- la création d'un logo spécifique à l'ATL de la ville ;
- l'introduction de la rubrique astuce budget;
- prises de vue au sein des activités extrascolaires;
- présence d'une gommette spécifique permettant d'identifier les opérateurs favorables à l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques.

b. Améliorer la qualité de l'accueil

Diverses actions ont été menées afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants :

1. Soutien dans la mise en place du dispositif «Récrée jeu t'aime » à l'école communale de Maurage en collaboration avec le service Promotion de la Santé à l'école.

Cet outil proposé par l'ONE (notamment lors des rencontres ATL) et la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à favoriser :

- le jeu libre tout en diminuant les comportements « violents » présents lors des temps libres
- un rôle nouveau des adultes accueillants et différent de la « répression »
- le développement de la créativité des enfants engendrant une diminution du sentiment d'ennui
- une meilleure gestion par l'enfant des risques
- le développement de l'intelligence émotionnelle

Suite à l'approbation du projet par l'équipe éducative et aux collaborations mises en place avec le service Promotion de la santé, l'ATL et la ville, ce projet continue sa mise en place, notamment par l'assainissement du lieu qui accueillera les objets collectés.

2. Soutien dans la recherche de locaux adéquats pour des opérateurs extrascolaires

Afin de favoriser la pratique d'activités spécifiques ainsi que l'accueil des enfants, l'ATL et la Ville soutiennent les opérateurs dans leur recherche de locaux.

Voici , en exemple :

- occupation, par l'ASBL Latitude Jeunes, des locaux de l'école du Clair Logis afin d'y accueillir les enfants pendant les vacances scolaires.
- participation du service ATL à la rédaction de la convention de location de bâtiments communaux aux opérateurs extrascolaires. Ainsi la Ville de La Louvière offre la gratuité des locaux aux opérateurs extrascolaires agréés par l'ONE et offre une réduction de 50 % si le siège de l'ASBL se trouve sur l'entité.
- occupation de salles de gymnastique lors d'activités sportives organisées notamment par des écoles de devoirs et nécessitant un matériel spécifique.

3. Présentation des missions et du rôle du coordinateur ATL aux aspirants éducateurs et auxiliaires de l'enfance de Format 21

Cette présentation a été faite dans le cadre de la découverte des possibilités professionnelles émergeant de la formation aspirants éducateurs et auxiliaires de l'enfance.

Le but de cette présentation est de faire évoluer le métier d'éducateurs et auxiliaires de l'enfance en l'adaptant au mieux au code de qualité ONE qui vise à répondre à l'épanouissement global de l'enfant (temps libre, détente, dépassement, plaisir,...) et à développer le sentiment de confiance des parents par rapport à un accueil de qualité adapté aux besoins des enfants.

Les différents points de cette présentation ont été les suivants :

- ▶ le décret ATL
- ▶ les missions du coordinateur ATL
- ▶ la composition et le rôle de la CCA
- ▶ le guide extrascolaire
- ▶ la campagne « investir le dehors... »...

4. Réflexion sur l'adaptation de l'offre extrascolaire au nouveau calendrier des vacances scolaires

Afin de soutenir au mieux les opérateurs extrascolaires face au changement de calendrier de vacances scolaires et afin de proposer une offre d'activités extrascolaires qui soit en adéquation avec le nouveau calendrier scolaire, une CCA a été consacrée à cette thématique .

Celle-ci s'est appuyée sur un état des lieux, réalisé avec la participation des opérateurs extrascolaires, qui a mis en évidence que la principale difficulté résidait dans la recherche d'encadrants notamment pour les centres de vacances organisés par la Ville la Louvière et l'ASBL Latitude Jeunes.

Difficulté notamment liée à la non-adaptation des congés scolaires au niveau de l'enseignement supérieur et dans le circuit de formation.

5. Diffusion, auprès des opérateurs extrascolaires, des informations relatives aux formations ou colloques organisés et proposés par l'ONE via ses partenaires formation ou autres.
6. Participation du service ATL à un groupe de travail organisé par La Ville afin de réfléchir sur « comment améliorer l'accueil des enfants avant, après l'école dans les écoles communales ».
7. Participation du service ATL dans l'écriture du PST de la Ville.

c. Améliorer l'offre d'activités

1. Organisation de représentations théâtrales à visée pédagogique au sein de l'ensemble des centres de vacances de la Ville de La Louvière sur les thèmes de la violence, l'ostracisme, la différence.
2. Organisation d'activités multidimensionnelles sur les quartiers en collaboration avec les opérateurs extrascolaires.
 - soutien de l'ATL à des événements familiaux de quartier via la participation des opérateurs extrascolaires proposant des activités extrascolaires au sein ou très proche du quartier.

Ainsi, lors de l'évènement « Maurage en fête », 4 opérateurs extrascolaires (mouvement de jeunesse et clubs sportifs) ont tenu un stand et proposé des démonstrations et initiations gratuites.

L'organisation de « la journée des lutins », ouverte aux familles de l'entité, a permis la collaboration avec 7 opérateurs extrascolaires qui ont proposé aux familles de découvrir et de s'initier à de nouvelles activités, notamment artistiques et culturelles.

Ceci a également permis aux opérateurs extrascolaires de tisser de nouveaux partenariats.

d. Améliorer la collaboration entre les opérateurs extrascolaires actifs sur le territoire de la commune

1. Organisation et mise en place de la journée ATL
2. Proposition aux opérateurs extrascolaires de bénéficier durant les vacances d'été d'initiations gratuites

Ainsi 2 opérateurs extrascolaires ont pu offrir, gratuitement, durant les vacances scolaires, des initiations sportives de judo et de football en salle à 6 opérateurs extrascolaires en plus des centres de vacances.

e. Renforcer les liens entre la coordination ATL et les opérateurs extrascolaires

Le partenariat entre la coordination ATL et les opérateurs Accueil Temps Libre s'est renforcé et maintenu via différentes actions, à savoir :

- Accueil des nouveaux opérateurs
- Alimentation du site ATL
- Diffusion des informations ONE(formation, journée spécifique, renouvellement CCA...) à l'ensemble des opérateurs extrascolaires
- Soutien dans les projets d'opérateurs extrascolaires via les démarches pour obtenir des vélos, recherche de locaux....
- Participation aux différentes plate-formes locales (ex : 3-2-1 enfance...) au même titre que les opérateurs extrascolaires
- Rencontres réalisées auprès des opérateurs lors de la réalisation de l'état des lieux
- Aller à la rencontre et recherche de nouveaux opérateurs
- Proposition de visite dans d'autres lieux d'accueil extrascolaire pour avoir d'autres expériences.

f. Favoriser l'accès des enfants porteurs de handicap aux activités extrascolaires

1. Création et mise en place d'un groupe de travail autour de la thématique de l'inclusion

Ce groupe de travail créé à l'initiative d'une des coordinatrices ATL réunit les opérateurs extrascolaires ouverts à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques.

Y est proposé un soutien sous différentes formes comme :

- propositions de formation
- utilisation d'un carnet de bord
- soutien au quotidien

2. Participation de la Coordination ATL au Groupe de Travail Enfance organisé par le DSI Les Coccinelles

Ce groupe de travail a permis la réalisation d'un triptyque reprenant les informations pratiques relatives aux opérateurs extrascolaires incluant les enfants à besoins spécifiques.

3. Pose des bases d'une réflexion abordant la thématique de la mise en place d'un accueil extrascolaire dans les écoles d'enseignement spécialisé.

4. Optimisation de la charte graphique ATL favorisant la signalétique de l'offre inclusive dans l'édition du guide extrascolaire.

5. Accueil croissant d'enfants à besoins spécifiques dans les centres de vacances : la Ville de La Louvière a souhaité accroître l'accueil des enfants extraordinaires durant les vacances. La plaine de jeux inclusive se développe d'année en année et a permis d'accueillir davantage d'enfants. On compte plus de 20 enfants ayant eu l'accès à la plaine de jeux inclusive et 50 enfants intégrés au sein des structures classiques avec un encadrement adapté.

g. Problématique des travaux réalisés durant les vacances scolaires au sein des écoles

1. Travail régulier de veille et de recherche de nouveaux locaux adaptés en collaboration avec divers services de la ville

Ces actions témoignent d'une volonté constante d'adaptation aux besoins du terrain et d'amélioration des dispositifs existants. Le programme CLE poursuivra dans les prochaines années ses efforts pour répondre encore plus efficacement aux attentes des enfants, des familles et des acteurs éducatifs locaux.

Les objectifs 2026-2030

À la suite de l'analyse des besoins menée sur le terrain, plusieurs constats transversaux ont émergés.

Ces observations ont permis de faire ressortir quatre thématiques majeures autour desquelles s'articulent les principaux enjeux identifiés.

La première concerne **les enfants à besoins spécifiques**, dont l'accompagnement nécessite une attention particulière et des dispositifs adaptés.

La seconde met en lumière **le partenariat** entre les opérateurs, élément essentiel pour assurer une meilleure coordination et une complémentarité des actions.

Une troisième thématique touche **l'information** destinée aux parents, souvent insuffisamment diffusée ou difficile d'accès, alors qu'elle constitue un levier important pour favoriser l'inclusion et la participation des familles.

Enfin, la quatrième thématique concerne **l'offre d'accueil**, qui doit être repensée et renforcée afin de répondre de manière plus adéquate à la diversité des besoins des enfants et des familles.

Des ces constats ont découlé des objectifs afin de pouvoir répondre aux besoins récoltés.

Le partenariat :

L'analyse met en évidence un manque de partenariats structurés entre les différents acteurs de l'accueil extrascolaire.

Bien que les opérateurs se connaissent localement, les échanges demeurent ponctuels et insuffisants pour créer une réelle dynamique de réseau. Les collaborations existantes reposent souvent sur les mêmes structures, ce qui limite la diversité des offres et freine le développement d'initiatives communes.

Les enfants à besoins spécifiques :

Les parents d'enfants à besoins spécifiques rencontrent de réelles difficultés à trouver des activités extrascolaires adaptées. L'offre actuelle manque d'inclusion et de structures capables d'accueillir ces enfants dans de bonnes conditions. Beaucoup de familles expriment aussi le besoin de services de garderie ou d'accueil extrascolaire pour mieux concilier vie professionnelle et familiale.

Les principaux freins identifiés concernent le manque d'activités adaptées, un encadrement insuffisamment formé et le coût trop élevé de certaines offres. Les périodes les plus demandées pour un accueil renforcé sont les vacances scolaires, les mercredis après-midi, l'après-école et les journées pédagogiques.

Globalement, les parents appellent à un accueil plus inclusif, encadré par du personnel qualifié et accessible financièrement, afin de garantir à chaque enfant un environnement bienveillant et adapté à ses besoins particuliers.

L'offre d'accueil :

En règle générale, l'offre d'activités extrascolaires proposée sur la commune est apparue satisfaisante pour 78 % des parents ayant participé à l'enquête.

Cependant, une amélioration de celle-ci est souhaitée par les parents, les directions scolaires et les enfants.

Au travers de l'enquête, l'un des souhaits des parents est de pouvoir offrir à leurs enfants des activités extrascolaires plus diversifiées lors des accueils extrascolaires de fin de journée et le mercredi après-midi.

En effet, cette proposition permettrait également de répondre à la difficulté de déplacement et d'horaire (non adapté entre le milieu professionnel et l'école) exprimée notamment par les parents :

- qui travaillent,
- qui ne possèdent pas de moyens de locomotion,
- pour qui les activités en quartier et à l'école sont plus sûres car milieu connu des enfants et des parents.

De plus, les avantages soulignés par cette proposition sont de permettre :

– aux opérateurs extrascolaires d'investir les infrastructures des écoles durant les plages horaires extrascolaires de fin de journée et du mercredi après-midi afin de pouvoir offrir des activités différentes au sein des écoles. Ce qui est rejoint par le souhait des enfants de découvrir d'autres activités et centres d'intérêt et de répondre à leur besoin de se dépasser.

– aux enfants d'utiliser des espaces "sécures" dans la cour (bon revêtement...) agrémentés d'espaces verts et avec possibilité d'avoir des espaces « abris » (soleil, pluie). Ce qui permettrait de répondre aux besoins d'activités TEMPS LIBRE et aussi en lien avec la nature.

– permettre aux enfants d'investir la cour avec du matériel riche, varié et adapté à leurs besoins d'expression (émotions, imaginaire, physique, créativité, socialisation, dépassement, plaisir, autonomie, détente, rêves...) mais aussi des espaces intérieurs aménagés pour pouvoir répondre de manière autonome à leurs divers besoins (cocooning, rêverie, socialisation, artistique...)

Actuellement, 3 opérateurs extrascolaires offrent cette possibilité d'accueil aux enfants, y compris durant les vacances :

l'ASBL Pirouline Pause-cartable qui organise l'accueil des enfants dès 2,5 ans dans 6 écoles situées sur 3 anciennes communes, à savoir : La Louvière centre, Saint-Vaast et Houdeng-Goegnies.

L'accueil des enfants s'organise directement au sein de ces 6 écoles :

Matin	Mercredi après-midi	semaine fin de journée	vacances scolaires
6h00	12h00-18h00	15h30-18h00	toutes sauf celle d'hiver

l'ASBL Les Joyeux Turlutins qui organise l'accueil des enfants dès 3 ans au sein de son centre d'accueil :

Matin	Mercredi Après-midi	Semaine fin de journée	Week-end	Vacances scolaires
6h30 Samedi 8h	12h – 21h (18h30 max)	15h30- 18h (18h30 max)	Vendredi 22h Samedi : 18h	Toutes les périodes

Un transport via camionnette s'effectue sur l'ensemble des écoles primaires et maternelles de l'entité.

Cette solution est jugée très pratique, mais parfois très contraignante pour les parents qui habitent dans des anciennes communes éloignées de La Louvière Centre.

L'ASBL Les P'Tits Câlins qui organise l'accueil des enfants dès 3 ans au sein de son centre d'accueil à Saint-Vaast :

Mercredi après-midi	Vacances scolaire
6h30 / Samedi 8h	12h – 21h (18h30 max)

Un ramassage scolaire est organisé le mercredi après-midi dans l'ensemble des écoles.

Quatre écoles de devoirs et quatre maisons citoyennes offrent également un accueil aux enfants dès 6 ans pendant la semaine, afin de les accompagner dans leurs devoirs scolaires et leur proposer, le mercredi après-midi, diverses activités extrascolaires qui répondent aux attentes et centres d'intérêt des enfants. Cela garantit un accès facilité dans les quartiers, souvent proches des écoles et accessibles à pied.

Cependant, les directions d'écoles ne bénéficiant pas de l'appui de ces opérateurs extrascolaires souhaitent par ailleurs augmenter la qualité de l'accueil extrascolaire .

C'est pourquoi l'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire proposée au sein des écoles demandeuses (tout réseau et type d'enseignement confondu), nous semble être un objectif primordial à rencontrer car l'enfant accueilli durant les heures scolaires et extrascolaire est le même . Cette amélioration visera à faciliter les partenariats, collaborations avec les écoles , les opérateurs d'accueil extrascolaire afin d'accompagner l'enfant dans sa construction en lien avec son environnement.

L'information aux parents :

Actuellement, la coordination ATL s'appuie sur deux principaux outils de communication pour promouvoir l'accueil Temps Libre sur l'entité : **le site internet ATL** et **le guide extrascolaire**. Le site internet ATL, mis en ligne en 2024, constitue un outil d'information destiné à la fois aux parents et aux opérateurs extrascolaires. On y retrouve:

- un espace d'information générale permettant aux parents de découvrir les missions du service ATL ainsi que des astuces "budget" ;
- un répertoire des activités Temps Libre disponibles sur l'entité, avec la possibilité de filtrer les résultats selon la thématique ou le lieu ;
- une section dédiée aux stages, classés selon le public cible, la période ou la discipline ;
- un espace professionnel rassemblant les informations utiles aux acteurs du secteur ;
- un espace "News" mettant en avant les événements tels que les portes ouvertes ou les initiatives locales ;
- et enfin, une version numérique du guide extrascolaire.

Le guide extrascolaire, édité tous les deux ans, est diffusé sous format papier. Il recense les différentes activités d'Accueil Temps Libre disponibles sur le territoire, présente les missions de l'ATL, propose des astuces "budget", informe sur la reconnaissance des opérateurs par l'ONE et met en lumière les possibilités d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques ainsi que les services qui les accompagnent.

Malgré leur richesse et leur complémentarité, ces deux outils restent aujourd'hui insuffisamment utilisés. Le guide extrascolaire, bien que très apprécié par les opérateurs et attendu par une partie des parents, n'est connu et consulté que par une minorité d'entre eux. De même, le site internet ATL est encore sous-exploité, tant par les familles que par les professionnels.

Ce manque de visibilité et d'information a des conséquences directes : certains parents n'inscrivent pas leurs enfants à des activités extrascolaires, faute de connaître les offres disponibles, ce qui accentue leurs difficultés d'organisation pendant les temps hors école.

Ces outils répondent pourtant pleinement aux attentes exprimées par les parents. Il apparaît donc essentiel de renforcer et d'optimiser la stratégie de communication autour du site et du guide extrascolaire, afin de mieux informer les familles, de valoriser les opérateurs et de favoriser l'accès de tous les enfants aux activités de Temps Libre.

À la suite des constats détaillés précédemment, plusieurs objectifs prioritaires ont été dégagés. Ces derniers guideront la mise en œuvre du programme CLE et seront réalisés progressivement au cours des cinq prochaines années, afin de répondre de manière concrète et durable aux besoins identifiés sur le territoire communal.

Vous retrouverez ci-dessous quatre thématique à développées, les cinq objectifs stratégiques, ainsi que les objectifs opérationnels qui en découlent et les actions envisagées pour leur mise en œuvre.

a)Le partenariat

Objectif Stratégique 1	Favoriser la mise en réseau, la collaboration et le renforcement des pratiques professionnelles entre les opérateurs de l'Accueil Temps Libre (ATL) de l'entité louviéroise et les coordinatrices ATL
Objectif opérationnel 1.1	Structurer des rencontres régulières entre les opérateurs et les coordinatrices ATL pour encourager l'échange de pratiques, la co-construction de projets et le développement de partenariats.
Actions	• Mettre en place un World Café professionnel regroupant les opérateurs du secteur ATL en organisant au minimum 6 rencontres par an permettant de créer une dynamique collaborative et réflexive, favorisant l'échange, la co-construction et le développement des compétences. • Organiser une rencontre finale conviviale : moment festif, bilan participatif, mise en valeur des projets développés. • Prévoir un retour d'expérience collectif.

b) Les enfants à besoins spécifiques

Objectif Stratégique 2	Mettre en place une offre extra-scolaire adapté aux enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement spécialisé.
Objectif opérationnel 2.1	Favoriser l'émergence et l'accompagnement d'un projet pilote d'accueil extrascolaire les mercredis après-midi au sein d'un établissement scolaire volontaire, souhaitant expérimenter la mise en place d'un dispositif d'accueil éducatif, ludique et sécurisé en dehors du temps scolaire.
Actions	• Identifier un établissement candidat motivé pour devenir site pilote et s'engager dans la co-construction du projet. • Recueillir les besoins, attentes et contraintes des familles, afin d'adapter le dispositif d'accueil aux réalités locales et aux besoins spécifiques des enfants. • Mettre en place un groupe de travail réunissant les professionnels du secteur de l'enfance, dont ceux accompagnant les enfants extraordinaires, afin de co-construire une offre d'accueil dynamique, inclusive et adaptée. • Expérimenter la mise en œuvre d'un accueil extrascolaire les mercredis après-midi, en s'appuyant sur les ressources humaines, matérielles et partenariales du territoire. • Proposer une offre d'activités diversifiées (éducatives, culturelles, sportives) favorisant l'épanouissement, le plaisir et la socialisation des enfants. • Évaluer les conditions de réussite et les points de vigilance du dispositif pilote afin d'envisager, à terme, son élargissement à d'autres établissements volontaires.

Objectif opérationnel 2.2	Élaborer des outils adaptés pour les animateurs et proposer des formations adaptées aux opérateurs extrascolaires accueillant des enfants à besoins spécifiques
Actions	• Réaliser un sondage auprès des opérateurs pour recenser les demandes. • Rechercher des intervenants en lien avec les problématiques relevées par les opérateurs. • Constituer une liste de structures relais professionnelles pour soutenir les opérateurs dans leur accueil et dans l'accompagnement. • Développer des supports pédagogiques et des outils pratiques pour animateurs et enfants.

Objectif opérationnel 2.3	Aménager les espaces extrascolaires existants accueillant des enfants extraordinaires avec du matériel adapté (casques, pièces calmes, etc.).
Actions	• Recenser des lieux d'accueil. • Recenser du matériel présent et des manquements. • Proposer un aménagement avec du matériel adapté (casques, espaces calmes, matériel spécialisé) dans les lieux d'accueil. • Veiller à l'accessibilité et au confort des enfants. • aménagement de coin snoezelen

c) L'offre d'accueil

Objectif stratégique 3	Améliorer la qualité de l'offre d'accueil extrascolaire proposée au sein des écoles demandeuses (tout réseau et type d'enseignement confondu) et dans les milieux d'accueils extrascolaires tels que les p'tits calins les joyeux turlutins, les maisons citoyennes, les écoles de devoirs et les centres de vacances
Objectif opérationnel 3.1	Diversifier les activités extrascolaires en favorisant la participation d'opérateurs extrascolaires
Action	• Organiser une consultation avec les directions scolaires demandeuses afin de déterminer : - les écoles qui souhaiteraient organiser un partenariat avec différents opérateurs - les écoles qui pourraient mettre à disposition un local prêt à recevoir ces opérateurs extrascolaires lors de leur accueil extrascolaire • Organiser une consultation avec l'ensemble des opérateurs extrascolaires qui souhaiteraient organiser des activités extrascolaires lors de plages horaires extrascolaires du mercredi après-midi ou en semaine dans les écoles en utilisant les structures de l'école. • Soutenir la mise en place du projet via la recherche de subsides ou appel à projet en concertation avec les divers intervenants du projet

Objectif opérationnel 3.2	Développer le jeu libre, autonome, en plein air dans les cours de récréation dès la maternelle
Actions	• Proposer à l'ensemble de l'équipe éducative et extrascolaire un dispositif autonome où les enfants pourraient profiter de la cour pour jouer aux voitures, à la poupée, profiter de zones plus calmes où les enfants auraient la possibilité de se détendre autour d'une table, de bancs, de coussins, faire du foot, utiliser du matériel obsolète pour développer l'imaginaire, réaliser des cabanes en tissu... • Sensibiliser et former le personnel accueillant, les opérateurs extrascolaires et les directions scolaires à la campagne de l'ONE « Investir le dehors ». • Soutenir un partenariat entre l'école, l'ATL, les centres de vacances dans l'utilisation et/ou la création de préau ou abri visant à protéger du soleil. • Favoriser et soutenir la création de chartes visant à optimiser au mieux l'utilisation de dispositifs de régulation de cour de récréation et mise en place entre les divers adultes (corps enseignant, direction, centres de vacances, Accueil Temps Libre) gravitant autour des enfants à l'intérieur de l'école.
Objectif opérationnel 3.3	Favoriser le développement d'espace vert, nature , potager dans la cour afin de permettre l'expérimentation de la nature et l'opportunité de vivre au rythme de celle-ci
Actions	• Soutenir le partenariat entre les écoles, les opérateurs extrascolaires et les accueillantes dans la mise en place d'un projet tel que le projet « Ose le vert, recrée ta cour » (appel à projet, subsides, collaboration de différents services ville...) • Favoriser des collaborations avec des partenaires comme le CRIE de Mariemont... • Favoriser les collaborations entre l'équipe éducative et extrascolaire pour collaborer dans les projets verts déjà réalisés à l'école .

Objectif opérationnel 3.4	Favoriser l'utilisation et l'organisation d'un local adapté à l'accueil Temps Libre au sein des écoles afin de permettre aux enfants de l'exploiter de façon responsable et libre afin de répondre à ses besoins primaires, d'exploration, de jeu, socialisation... et d'autonomie
Actions	• Organiser une concertation entre la coordination ATL, les représentants des écoles, les opérateurs d'accueil extrascolaire et les accueillants afin d'évoquer les bénéfices et les besoins de l'accueil extrascolaire auprès des enfants. • Soutenir les accueils extrascolaires dans la mise en place d'une organisation divers espaces (repos, calme, créatif...) au sein du local d'accueil extrascolaire afin de favoriser l'occupation autonome des enfants visant à répondre à leur envie, besoin de temps de libre (ex. : formation, échange d'expérience entre professionnels, partenariats, organisation de malles d'animation pour le temps libre...).

Objectif opérationnel 3.5	Développer une adaptation des activités plus spécifiques aux enfants âgés de + de 10 ans dans les accueils extrascolaires
Action	• Proposer et organiser des formations, des conférences sur le développement et les besoins des jeunes adolescents. • Organiser des groupes d'échange et des partenariats entre professionnels à propos des activités proposées aux jeunes de cette tranche d'âge. • Soutenir et favoriser des projets fédérateurs entre jeunes inscrits dans les divers accueils extrascolaires.

Objectif stratégique 4	Favoriser l'accueil extrascolaire de proximité
Objectif opérationnel 4.1	Développer des activités ludiques et familiales au sein des quartiers afin de répondre aux besoins d'accessibilité et de proximité du public
Action	Impulser, auprès des opérateurs Accueil Temps Libre et des acteurs de quartier, l'organisation d'activités ludiques et familiales durant les périodes de vacances extrascolaires.

d) L'information aux parents

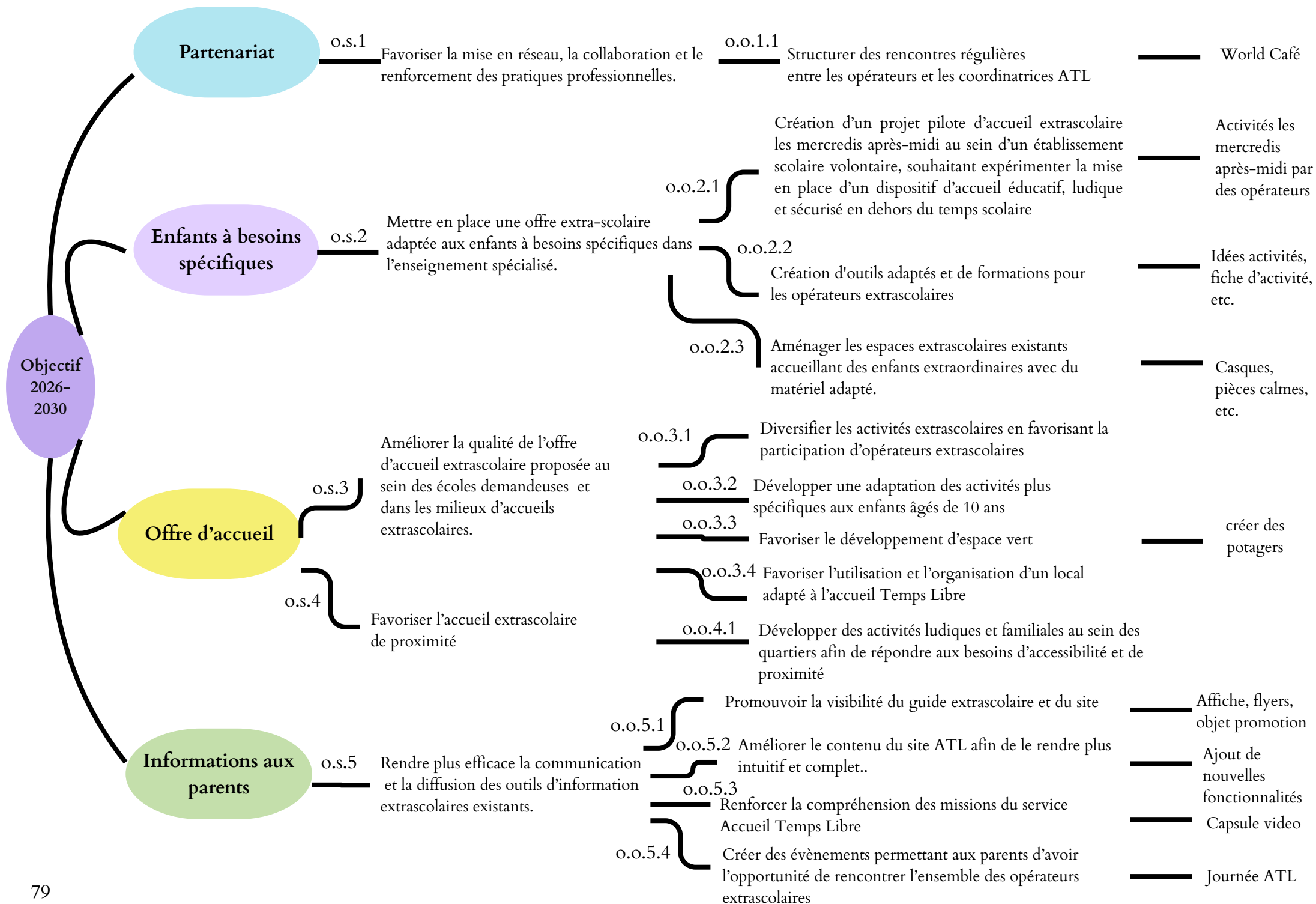
Objectif Stratégique 5	Rendre plus efficace la communication et la diffusion des outils d'information extrascolaires existants afin de rendre plus accessible l'information aux parents et aux professionnels
Objectif opérationnel 5.1	Promouvoir la visibilité du guide extrascolaire et du site ATL hébergé sur le site de la ville de La Louvière afin de répondre au besoin des parents d'avoir accès à une information extrascolaire claire, centralisée et accessible par différents canaux de communication.
Actions	• Réaliser une campagne promotionnelle de ces 2 outils par la création de différents supports médiatiques comme : des affiches, des flyers, des marque-pages ou autres objets promotionnels à insérer dans le journal de classe des enfants, un QR code dans le guide extrascolaire, le guide extrascolaire, des badges, un encart dans le bulletin communal,... • Organiser des séances d'information à propos de l'utilisation du guide extrascolaire et du site ATL auprès des parents et des professionnels. • Impliquer les écoles, les opérateurs Accueil Temps Libre, et les professionnels en lien avec les parents (commune, théâtre...) dans la diffusion de la campagne promotionnelle du guide extrascolaire et du site ATL. Ex: diffuser le guide extrascolaire dans le bulletin de fin d'année.

Objectif opérationnel 5.2	Améliorer le contenu du site ATL afin de le rendre plus intuitif et complet afin de répondre au mieux aux besoins d'information des parents et professionnels..
Actions	• Réorganiser les fonctionnalités de recherche pour les parents : - suppression de la fonctionnalité « profil » - ajout de la fonctionnalité : recherche par tranche d'âge (activités), enfants à besoins spécifiques, stages disponibles ou complets, recherche par nom d'opérateur au niveau des stages, portes ouvertes des opérateurs extrascolaires (news). • Réorganiser les fonctionnalités de visibilité pour les opérateurs en permettant la diffusion des « logos » des opérateurs et des affiches “stages” sur le site et en améliorant la visibilité du contenu de l'espace professionnel.

Objectif opérationnel 5.3	Renforcer la compréhension des missions du service Accueil Temps Libre
Action	Réaliser une capsule vidéo présentant le service coordination Accueil Temps Libre , guide extrascolaire et site ATL.

Objectif opérationnel 5.4	Créer des évènements permettant aux parents d'avoir l'opportunité de rencontrer l'ensemble des opérateurs extrascolaires
Action	Organiser une journée ATL

Une synthèse récapitulative des objectifs précédemment définis est présentée à la page suivante.



Conclusion

Le programme CLE s'inscrit dans une démarche stratégique et participative visant à structurer, planifier et renforcer la qualité de l'accueil des enfants sur le territoire communal pour les cinq années à venir.

Élaboré à partir d'un état des lieux approfondi, il fixe des priorités concrètes et cohérentes avec les besoins identifiés du terrain.

Son approbation par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) puis par le Conseil communal garantit une légitimité institutionnelle et un ancrage collectif fort.

Grâce à une planification annuelle des actions et à une évaluation continue via le rapport d'activité, le programme CLE se veut un outil évolutif. Il permettra d'ajuster les initiatives en fonction des résultats obtenus, des retours des partenaires et de l'évolution des besoins des enfants et des familles. Les deux évaluations prévues par le décret ATL, à deux et quatre ans après l'agrément, renforceront encore cette dynamique d'amélioration continue en mesurant l'écart entre les objectifs fixés et les réalisations concrètes.

Pour ce nouveau programme, plusieurs priorités majeures ont été retenues :

1. Favoriser la mise en réseau, la collaboration et le partage de pratiques professionnelles entre les opérateurs de l'Accueil Temps Libre (ATL) et les coordinatrices ATL de l'entité louviéroise.
2. Développer une offre extrascolaire adaptée aux enfants à besoins spécifiques, notamment dans l'enseignement spécialisé.
3. Améliorer la qualité et la diversité de l'accueil extrascolaire, que ce soit au sein des écoles (tous réseaux et types d'enseignement confondus) ou dans les structures partenaires telles que les milieux d'accueil, les maisons citoyennes, les écoles de devoirs et les centres de vacances.
4. Renforcer l'accueil de proximité, afin de garantir une accessibilité équitable à tous les enfants, quel que soit leur lieu de résidence.
5. Optimiser la communication et la diffusion de l'information en rendant les outils existants plus visibles et plus accessibles pour les parents et les professionnels.

La volonté est également d'assurer une transparence totale et d'impliquer l'ensemble des acteurs — familles, partenaires institutionnels et professionnels de terrain — dans la mise en œuvre et le suivi du programme notamment en rendant le programme accessible sur le site de la Commune.

Annexes

- a) Tableau de synthèse des opérateurs demandant l'agrément
- b) Projet pédagogique de l'ASBL et ROI « Les Joyeux Turlutins »
- c) Projet pédagogique de l'ASBL et ROI « Pirouline Pause-Cartable »
- d) Projet pédagogique de l'ASBL et ROI « Les P'Tits Câlines »
- e) Projet pédagogique de l'ASBL et ROI « Latitude Jeunes »
- f) Délibération du Conseil communal pour l'approbation du programme CLE